

L'ACTION NATIONALE

Volume LX, Numéro 6

Février 1971

75 cents

**L'AVENIR DE
L'UNION NATIONALE?**

L'ÉCOLE NEUTRE

**FIASCO DE
L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE**

L'ANNÉE DE L'UNESCO

TRADITION ET CULTURE

Sur Paul Claudel

Sur Pierre Mathieu

L'édition québécoise

POUR VOS ACHATS CONSULTEZ NOTRE RÉPERTOIRE D'ANNONCEURS CLASSIFIÉS

TABLE DES MATIÈRES

ÉDITORIAL : L'avenir de l'Union Nationale?	435
Jacques CROTEAU : L'école neutre	449
Albert RIOUX : Le fiasco de l'enseignement agricole	457
Jean GENEST : 1970, année de l'Unesco	465
Pierre DES RUISSEAUX : Tradition et culture	478
René PAGEAU : Sous les mesures de guerre	493
Roger DUHAMEL : Paul Claudel ou la passion de Dieu	496
René PAGEAU : Pierre Mathieu à la recherche de l'absolu	507
Julia RICHER : L'édition québécoise	515

Dépôt légal — Premier semestre 1971
Bibliothèque nationale du Québec

NOUVEAUTÉ

RICHARD ARÈS

**Faut-il garder
au Québec
l'École Confessionnelle?**

C.P. 189, St. N, Montréal

Prix : \$1.00

L'ACTION NATIONALE

Édifice Fides, Chambre 504,
235 est, boulevard Dorchester,
Montréal (Tél. : 866-8034).

Volume LX, Numéro 6

Février 1971

75 cents

Éditorial

L'AVENIR DE L'UNION NATIONALE?

Vers le zéro absolu ?

Nul parti politique, au Québec ou au Canada, n'a connu une histoire aussi mouvementée, que l'Union nationale. Ce parti, né en 1936, a grandi dans l'enthousiasme avec une équipe d'hommes honnêtes, généralement consacrés aux intérêts de la province, et quelques personnalités de grande valeur. Il s'agissait de se débarrasser, en ce temps, du régime libéral corrompu, lequel pratiquait le népotisme, la partisanerie politique, l'achat des votes et le commerce des pots-de-vin. Enfin, nous allions connaître un parti politique dynamique au service des Canadiens-Français.

En effet M. Duplessis nous donna le drapeau canadien, il lutta crânement et avec vigueur pour l'autonomie de la province contre tous les assauts du gouvernement fédéral. Mais son amour du pouvoir le fit dériver vers la partisanerie politique, l'achat des votes, et l'immora-

lité la plus flagrante en matière de vie publique. Vers 1950, l'Union nationale, pourrissait à son tour. Pas de programme véritable. Un chef autocrate imposait ses caprices. Les réformes nécessaires ne se faisaient pas. L'Union nationale finit par s'écrouler devant une nouvelle équipe d'hommes au programme prometteur.

Après M. Duplessis, le parti de l'Union nationale connut deux leaders remarquables : M. Sauvé et M. Johnson. Les deux moururent subitement d'une maladie de coeur. Chaque fois, ce fut une catastrophe pour le parti. Le problème des hommes et celui du programme politique s'influençaient l'un l'autre, pour finalement tomber avec M. Jean-Jacques Bertrand dans la pire grisaille imaginable et les gaffes monumentales des projets de lois 62 et 63.

Trente ans après sa naissance, le parti de l'Union nationale connut le 29 avril 1966 la pire défaite qu'un parti politique puisse connaître. Les causes sont multiples mais aucune ne fut plus sérieuse et plus profonde que la médiocrité de son leadership en des situations difficiles. Les qualités morales de M. Jean-Jacques Bertrand sont connues de tous : honnête et droit, il obligeait au respect. Ce qui manquait, ce sont les qualités intellectuelles et une intuition du peuple sans laquelle aucun chef ne peut vraiment survivre en démocratie. Il a montré n'avoir rien compris ni à son temps ni à son peuple.

Dès que M. Jean-Jacques Bertrand succéda à M. Johnson comme chef de l'Union nationale il sut accumuler de telles erreurs qu'il devint évident que ses jours étaient comptés : fautes de stratégie, déclarations maladroites sur le fédéralisme, des projets de lois qui lui aliénèrent tout ce que la population pouvait avoir de nationalistes. Les projets de loi 85 et 63 sur la langue française provoquèrent tant de descentes dans la rue et le projet de loi 62 sur la restructuration des commissions scolaires sur l'île de Montréal, tant de malaise, que l'avenir se chargeait de tempêtes. A lui seul, il révéla une telle méconnaissance du sentiment canadien-

français qu'il devint clair pour tous que l'Union nationale glissait vers l'anéantissement.

Ce parti obtenait 38% des votes en 1960, 33% en 1962, 29% en 1966 et 16% en 1970. C'est dire que durant la révolution tranquille, malgré quatre élections qui constituèrent quatre chances de connaître le public des votants, l'Union nationale n'a jamais pu s'adapter aux changements et comprendre la nouvelle mentalité qui s'affirmait au Québec. À l'impuissance des hommes s'ajoutait l'absence de programme véritable. Le parti ne représentait plus rien de valable mais il dépérissait dans un pragmatisme valable mais à courte vue.

Bien davantage, ce parti n'offre pas actuellement un homme capable de remonter la pente, de ressaisir le parti moribond. L'ancien ministre de l'éducation a fait suffisamment mal dans son ministère; il a su s'aliéner ceux qui croient aux valeurs chrétiennes; il a su basculer si souvent dans les questions fédérales-provinciales qu'aujourd'hui il n'inspire plus confiance. Les autres personnalités ne sont pas assez connues. M. Jean-Jacques Bertrand a détruit leurs chances de repenser le Québec car il les avait enchaînés à sa détresse, compromis à ses aveuglements.

Ce parti peut-il remonter la côte ? Il paraît actuellement glisser vers le zéro absolu. Plusieurs observateurs croient que les différentes tendances qui se manifestent parmi le « dernier carré », obligeront le parti à se dissoudre et chaque député unioniste pourrait opter soit pour le fédéralisme en adhérant au parti libéral, soit pour la souveraineté-association en adhérant au parti québécois.

Comment pourrait renaître l'Union nationale si elle a perdu contact avec toute la jeunesse, avec les intellectuels de toutes les universités, avec les grands industriels et financiers ? Les deux premiers secteurs de notre public ont plutôt adhéré en masse au parti québécois et l'autre au parti libéral, le parti des contrats

et de la puissance. Son programme économique-social n'avait aucune perspective : c'était toujours la vente de nos ressources nationales à la finance étrangère : c'était se mettre à la remorque d'Arthur Tremblay en ce qui regardait l'éducation, c'était revenir vingt ans en arrière dans le domaine des relations fédérales-provinciales. Pour montrer le désordre et l'inanité des troupes restantes, il y en a qui chercheraient à proposer comme successeur au leadership M. Claude Wagner, un des plus fédéralisants du parti libéral. Autant inviter M. Marc Lalonde !

L'Union nationale s'en va donc vers son congrès comme vers une catastrophe. Il y a manque d'unité, manque de confiance, manque d'hommes, manque de programme. Plusieurs pensent à la dissolution pure et simple. L'heure ne peut être plus noire.

Une base de remontée ?

A bien étudier les statistiques, il y a moyen de reprendre le chemin perdu. En effet, les libéraux, à la dernière élection du 29 avril 1970, ont obtenu environ 50% des votes. Mais sur ces 50%, il y a eu le vote massif des Anglo-Québécois et des immigrants anglicisés qui compte pour environ 20% du vote total. La conclusion est que le parti libéral provincial n'a obtenu que 30% du vote des Canadiens-Français du Québec. Les autres partis en présence, pris ensemble, ont obtenu près du double.

L'avenir est dans le regroupement du vote québécois. Mais cela suppose un programme clair à proposer à l'électeur. Le Parti Québécois, avec son programme tranchant, a obtenu 25% des votes, presque tous des votes canadiens-français. Déjà un Canadien-Français sur quatre, parmi les votants, favorise l'indépendance. Loin de diminuer, nous croyons que cette tendance ne fera qu'augmenter à cause d'un Trudeau au fédéral et de l'actuelle faiblesse en idées de l'Union nationale. Quel membre du Parti Québécois a dit : « Si nous n'avions pas un

Trudeau à Ottawa, il faudrait l'inventer car nul autre ne peut autant précipiter la cause de l'indépendance du Québec ! » A un Trudeau affolé, il ne restera toujours que l'armée.

Nous pouvons calculer que 70 à 80% du vote parmi les Canadiens-Français est en pleine disponibilité, c'est-à-dire ouvert à toute option qui correspondrait à un Québec évolué. Le parti libéral garderait le vote des fédéralisants, par intérêt ou par conviction, ce qui peut représenter entre 20 à 30% du vote Canadien-Français, si nous nous basons sur les résultats des dernières élections. Il représente un groupe organisé, riche mais compromis par l'héritage anti-canadien-français que représentent M. Louis Saint-Laurent et M. Trudeau et dont les programmes fédéralisants depuis la « conscription » de 1942 n'ont cessé de persister et d'envenimer la situation tendue entre les deux nations composantes du Canada. Inféodé de plus en plus à la mentalité anglo-saxonne et à l'unitarisme du fédéral, le parti fédéral pourra-t-il gagner plus de votes canadiens-français alors que toute la nation, inquiète, cherche les nouveaux chemins de son avenir politique ?

Cette grande majorité du vote canadien-français pourrait se séparer en deux grandes options, celle des séparatistes plus impatientes et celle de ceux qui favoriseraient la mise en marche des États associés. En bien des points ces deux options, identifiées par deux partis politiques, seraient complémentaires et pourraient marcher la main dans la main. Mais ils différencieraient quant aux méthodes, quant au temps requis et quant aux étapes à franchir. L'un veut d'abord une rupture, l'autre demande une accélération de l'évolution vers la souveraineté dans l'association.

Le parti qui présenterait au peuple canadien-français la politique des États associés comme sienne, résolument, avec vigueur, insisterait sur la philosophie du fédéralisme comme conception fondamentale du monde contemporain mais, en même temps, il mettrait en valeur que ce fédé-

ralisme exige un maximum d'autonomie pour la nation canadienne-française et la reconnaissance de son droit à l'auto-détermination. Cette nation aurait un État souverain (le Québec), non plus provincialisé à un contre dix, associé et non plus colonisé par Ottawa. Procédé plus lent mais plus efficace que la rupture. De toutes façons l'épisode de la Confédération est terminé. Au moins pour nous. Il faut mettre au jour une nouvelle période historique.

Les deux partis joindraient leurs forces contre les invasions et l'esprit du gouvernement fédéral mais garderaient leur clientèle propre. Cette composition refléterait assez bien le pluralisme de la population canadienne-française dont la très grande majorité en a assez des agissements du fédéral envers le Québec mais qui diverge quant aux moyens à prendre et quant au programme réaliste nécessaire.

Plusieurs aimeraient l'indépendance qui ne voient pas comment le passage à l'indépendance pourrait se faire sans que le fédéral ait son mot à dire, ce qui signifierait une autre intervention armée ou une constante et sournoise campagne d'espionnage par la Royal Mounted Canadian Police. Les agents de cette boutique fédérale ou ces mercenaires du fédéralisme d'Ottawa jouent au Québec le rôle attribué au CIA américain auprès des pays colonisés ou en mesure de l'être. Ils photographient les moindres rassemblements nationalistes et ils établissent leurs listes noires d'après une cote d'amour où Ottawa règne et Québec représente le danger.

La formule des États associés évite ces passages explosifs et ces accumulations d'amertume en travaillant dans un véritable esprit fédéraliste pour aboutir à une association telle que les bienfaits du fédéralisme soient présents sans perdre les avantages d'une autonomie et d'une souveraineté nécessaires à notre dignité collective de nation.

Dans cette voie, la seule qui est apte à faire surgir une grande pensée, une grande action, auprès d'hommes

de valeur, existe une remontée possible de l'Union nationale auprès de la nation canadienne-française. C'était fondamentalement le programme à longue échéance d'un Daniel Johnson. Et même, pour un temps, de M. Pierre Laporte. Les vues profondes de M. Johnson ont été perverties par son successeur. Les petites implications d'un statut particulier sont bien dépassées car les États associés vont vers un maximum d'autonomie à l'intérieur d'un fédéralisme où les éléments d'association relèveraient d'éléments négociables en tout ou en partie, comme la monnaie, l'armée, le marché commun, les transports, etc.

Élément d'un programme pour la nation.

Sur cette base politique essentielle, quant à nos relations Québec-Canada, le parti renouvelé de l'Union nationale développerait un programme résolument canadien-français. Il deviendrait l'analogue des Partis de la démocratie chrétienne, en Europe. Ce sont eux qui ont permis la reconstruction européenne après la deuxième grande guerre et qui ont corrigé les excès du capitalisme par des vues empruntées aux meilleures finalités de la socialisation.

Par là nous pourrions corriger l'idéalisme du Rapport Parent en éducation et permettre à toute la population d'obtenir le vrai pluralisme scolaire : écoles publiques ou privées, commissions scolaires neutres ou confessionnelles selon les demandes et les besoins de la population. La vraie démocratie chrétienne, au 20^e siècle, demande le pluralisme scolaire et non l'étouffement gradué des valeurs dans un melting-pot conformisant.

Notre public n'a jamais eu la chance de s'exprimer et les fonctionnaires doctrinaires, dans le but d'aérodynamiser leurs structures, ont imposé leurs formules : des écoles multi-confessionnelles qui ne sont plus confessionnelles. Ils ont berné la population, ils sont arrivés au chaos. Il serait temps de tout reprendre et de laisser la nation s'exprimer en lui donnant les garanties que ses désirs seront écoutés. Il ne fait pas alors de doute pour

qui connaît sa province qu'un grand soupir de soulagement se ferait entendre partout et que le parti politique qui serait vraiment venu au secours de toutes nos familles chrétiennes (85% des familles consultées à Montréal par l'enquête de Monseigneur ont demandé des commissions scolaires confessionnelles pour les catholiques et non-confessionnelles pour les « neutres »), serait entendu par de très larges secteurs de notre population.

Mais cette démocratie chrétienne devrait être une démocratie de participation. L'État deviendrait le grand coordonnateur et le grand libérateur des forces économico-sociales qui cherchent à s'exprimer dans le Québec par tous les corps intermédiaires. Par exemple, il y a la famille. Il est certain que, selon le mot très juste de Jean Pellerin, « l'Occident a mal à la famille ». Il n'en reste pas moins qu'Ottawa, par son bill omnibus a fait autant de tort à la famille comme base fondamentale de la société que la pilule.

M. Pierre Elliott-Trudeau, dominé par une conception individualiste des libertés et du progrès, a volontairement sacrifié les sauvegardes sociales encore trop inorganisées des familles. Il a préféré succomber à la démagogie plutôt que de se révéler un grand stratège d'État. Pour distribuer de petites libertés, il en a sacrifié d'autres plus essentielles. Bien davantage, toutes ces lois imprégnées d'un esprit anglo-saxon de décomposition sociale, nous sont imposées d'Ottawa sans que nous, les Québécois, nous puissions choisir les lois qui conviennent à notre mentalité et à nos vrais besoins. Les conséquences ne se font pas attendre : la dénatalité progresse au Québec à un rythme effarant. Loin de progresser, la population canadienne-française, soumise à une idéologie américaine et anglo-canadienne du matérialisme confortable, diminue et, en septembre 1970, il y eut environ 50,000 inscriptions de moins en première année des écoles élémentaires. Une politique nataliste s'impose résolument.

Il y a aussi, dans une démocratie de participation, à entrevoir des rénovations économico-sociales dans le sens

coopératif. N'y aurait-il pas de grands progrès à envisager une agriculture coopérative ? une production industrielle dans des entreprises de petites et moyennes grandeurs sous forme coopérative ? une politique des coopératives de logement ? Au lieu de construire lui-même les maisons ouvrières, ce qui est très coûteux et d'un rendement douteux, ne serait-il pas préférable pour l'État de subventionner les coopératives d'habitations, où les gens prennent conscience de leurs responsabilités ? La coopération, au témoignage de l'UNESCO, reste un des leviers les plus importants de l'éducation fonctionnelle chez les adultes.

Paul VI a indiqué comme se situant dans la ligne du progrès social, la participation aux bénéfices pour les ouvriers. Il l'a répété aux Américains du Sud et aux Asiatiques. Pourquoi la formule ne vaudrait-elle pas aussi pour les Canadiens-Français ? Serait-ce parce que les patrons seraient Anglo-Canadiens, donc fermés à toute socialisation des profits ? Il faudrait voir à ce qu'ils progressent, eux aussi, et parviennent aux grandes évolutions du 20^e siècle. C'est tout le Canada qui profiterait de cet exemple. Le capitalisme que nous impose le patronat anglo-québécois, est de plus en plus inacceptable. Il devra évoluer ou disparaître. Les politiciens le ménagent et il se perpétue comme un vivant anachronisme. Les syndicats canadiens-français, non soutenus, ne peuvent rien entreprendre de vraiment constructif, comme aux États-Unis.

Ces perspectives entraîneraient une politique du plein travail et du salaire annuel garanti. Si les partis socialistes y arrivent (il est vrai par beaucoup de moyens artificiels, comme l'armée qui « enfle » aux époques de chômage etc.), pourquoi notre monde ne pourrait-il pas tenter un effort pour corriger les vices d'un capitalisme trop vidé d'humanisme social ? En effet, ce qui atteint davantage la dignité humaine, c'est de se savoir dépendant, obscur jouet des « forces » égoïstes de l'économie, petit pion manoeuvré au gré des puissants de la finance « étrangère ». Or l'ouvrier, le paysan, l'artisan

sont aussi nécessaires que les collets blancs. C'est aussi l'insécurité dans l'emploi qui diminue l'homme. En grande partie, ces misères dépendent d'une place excessive accordée au profit plutôt qu'à l'homme. Les conceptions philosophiques de l'économie anglo-québécoise doivent être repensées en fonction de l'homme et du peuple d'abord.

On connaît peut-être cet apologue, cité par Alfred Sauvy : « Un bateau, chargé de savants se rendant à un congrès chavire en plein océan; ses passagers font naufrage sur une île déserte où ils fondent leur république, selon des lois justes et saines. La répartition des professions conduit à proposer à l'un des citoyens la fonction de vidangeur. Sans refuser formellement, l'homme ainsi pressenti formule l'observation suivante : « Bien que mes préférences iraient plutôt à la présidence de la République, je veux bien accepter cette humble tâche; mais puisque je suis aussi savant que mon cher ami, le président de la République, je demande, en compensation, à être payé plus que lui. »

Le sens de cette fable est que la société est composée d'hommes dont les interrelations sont absolument nécessaires à la bonne marche d'un pays. Comme les plus favorisés par l'intelligence, la fortune ou les relations sociales peuvent toujours arriver à se tirer d'affaire sans l'aide de l'État, et vu qu'ils constitueront toujours une minorité, il s'ensuit que l'État doit axer ses politiques sociales sur les plus défavorisés et leur donner la sécurité en travail et en salaire, par lesquels ils pourront maintenir leur dignité d'homme. L'apologue a d'autres significations mais cette interprétation est fondamentale.

Il y aurait aussi une politique vigoureuse à proposer en ce qui regarde les investissements, la jeunesse, les consommateurs. Nous n'avons plus à concéder nos richesses naturelles aux étrangers mais à les inviter à une exploitation mixte (capital privé et public), comme font les pays d'Amérique du Sud et les pays du Marché Commun, sans cela nos gens n'arriveront jamais aux postes

de commande et, par l'économie, ils demeureront en régime colonial.

Conclusion

Il y a là suffisamment d'éléments pour tirer un programme extraordinairement efficace auprès de l'électorat. Il est probable qu'un tel programme ferait surgir des équipes d'hommes doués d'esprit social et national au lieu de rassembler des ambitieux ou des opportunistes sans dimension nationale ou intellectuelle.

Une telle équipe de compétences autour d'un pareil programme pourrait revitaliser l'Union nationale au lieu de la laisser flotter de demi-mesures en demi-échecs.

L'Union nationale ne fera sa remontée que par un programme qui fasse appel aux gens de chez nous marqués par dix années de révolution tranquille et qui en ont marre de ne pas être une nation dans la Confédération, de ne pas être maître dans le Québec, de ne pas devenir dans leur propre pays rendu conforme à leur être et à la vision qu'ils ont de leur destinée.

Une politique canadienne française, ce serait l'imagination au pouvoir. Nous en aurions fini avec le copiage du système américain en éducation, avec les servitudes imposées par les lois sociales d'Ottawa conçues selon un esprit anglo-américain de relâchement excessif, avec un fédéralisme vicié et corrompu où le Québec étouffe irrémédiablement.

Après notre révolution, il nous faudrait des équipes d'hommes capables de bâtir. Reste-t-il assez de souffle et de vision à l'Union nationale pour entreprendre cette tâche ? Il suffirait de quelques hommes. C'est l'heure de sa dernière chance. Ou il sera un parti de chrétiens et de Canadiens-Français, en politique, ou il ne sera pas.

JEAN GENEST

LETTRE D'UN PROFESSEUR ÉMÉRITE

«... Je rêve d'un collège où les humanités soient encore à l'honneur, où la « gratuité » est la règle de vie. Est-ce que cela se trouve encore ? Dites-le moi.

Dans le nouveau système d'instruction (je ne dis pas d'éducation), il n'y a plus moyen de faire de beau travail : on mécanise tout; tout se veut programmé, micro-gradué. L'homme n'est qu'une fourmi, et moins intelligent que la vraie fourmi. Qu'en dirait Socrate ? La voix des maîtres s'est éteinte, remplacée par la cacophonie des machines.

Ne vous étonnez pas si vous voyez disparaître les disciplines théologiques, philosophiques ou littéraires. Ces disciplines doivent se plier au format des machines psycho-métriques, psycho-pédagogiques, psycho-imbécillité, ou disparaître.

Nous sommes à l'heure des barbares; et le pis, c'est que nous sommes à l'heure des barbares instruits; et pis encore, c'est que le sel s'est affadi.

Est-ce vraiment l'heure des faux prophètes ? On parle beaucoup de prophétisme, mais je crains que ceux qui en parlent ne soient que des loups déguisés en brebis.

On croit ramener la jeunesse en édulcorant la religion. Quelle erreur ! ou quelle hypocrisie savamment entretenue ! La vraie jeunesse aime le sacrifice; elle aime se faire dire ses vérités; elle aime le savoir quand elle se trompe; elle rabroue très tôt les menteurs, les adoucisseurs des vérités sévères; elle est exigeante et avec raison; elle n'aime pas un Dieu-Bonbon; elle aime un Dieu bon; elle aime un Dieu juste; elle aime des maîtres qui sachent mettre des freins, être des guides. Je l'ai trop connue cette jeunesse pendant les vingt ans de mon enseignement. Mais on ne nous laisse plus le droit d'enseigner. Et la jeunesse n'a plus le droit de s'instruire; elle n'a que le droit de se renseigner. Toute cette jeunesse, je l'aime profondément; et j'ai mal, j'ai grand mal.

Je reçois continuellement des jeunes déçus de la vie, déçus des techniques de diffusion, déçus des maisons d'enseignement. Qu'ai-je à leur offrir, sinon un cœur ouvert et compréhensif ? Ce qui est mal est mal, ce qui est bien est bien !

Voilà autour de quoi tournent nos conversations ! La jeunesse n'aime pas badiner, elle veut du sérieux. Avec elle, je ne me perds pas en fadaïses. Les fadaïses, c'est pour les gens finis ou les ratés. Or, notre jeunesse, si étrange soit-elle, n'est pas finie : elle cherche la vérité, à travers une sincérité éprouvée (pas n'importe quelle sincérité) ... »

Un professeur

VIE NATIONALE

L'École neutre

par Jacques Croteau ⁽¹⁾

N'entend-on pas souvent répéter : dans un État démocratique, qui est de soi neutre ou laïque, seule l'éducation neutre ou laïque a le droit d'être soutenue par les fonds publics. Cet argument tient du sophisme. Il est de plus contradictoire. Il conduit à la négation de la neutralité même de l'État à laquelle il prétend par ailleurs s'appuyer. Il est trop évident que l'État qui, au nom de sa neutralité, ne soutiendrait financièrement que l'éducation soi-disant neutre, n'aurait de neutralité que le nom. Il aurait bel et bien pris parti pour un système scolaire qui, comme nous le montrerons plus loin, n'est neutre qu'en apparence puisqu'il demeure, quelles que soient ses bonnes intentions, « déterminément » orienté.

À notre avis, le seul système scolaire qui puisse découler logiquement d'une saine laïcité ou neutralité de l'État, le seul conforme à l'idéal démocratique est celui d'un PLURALISME SCOLAIRE. Le pluralisme scolaire est le corollaire nécessaire d'un État pluraliste au service d'une société libre, mais divisée selon les options philosophiques et religieuses. Il est la façon démocratique de faire droit aux aspirations des diverses familles spirituelles. À cette fin, il prône l'établissement, dans le

(1) Cet article de très grand intérêt a d'abord été écrit pour l'Ontario. Nous en avons conservé toutes les pages qui intéressent le Québec.

cadre de l'État, d'un système institutionnel diversifié selon les options intérieures principales, dont les représentants seront suffisamment nombreux pour justifier la création de leur institution respective. Il englobera d'une part les institutions dites non confessionnelles ou neutres, d'autre part les institutions confessionnelles, toutes deux recevant au titre de leur appartenance à un système scolaire public élargi les subsides nécessaires à leur maintien et développement. En conséquence, le pluralisme scolaire est à l'extrême opposé d'un système unique, monolithique, uniformiste, conformiste, qui prétend être à la *portée de tous*, alors qu'en réalité il n'est à la *portée de personne*.

La nécessité du pluralisme scolaire ne saurait laisser aucun doute dans les esprits possédant une notion claire de la saine laïcité de l'État et de ses exigences dans un régime démocratique. À la différence de la laïcité propre à l'État marxiste ou à l'État laïciste du 19^e siècle, la laïcité bien comprise ne renvoie pas comme telle à une idéologie, à un *isme* quelconque. Elle ne signifie donc pas une philosophie englobante de l'homme et de la société d'où la dimension religieuse serait exclue ou ignorée. Elle veut être tout simplement l'*expression juridique* de la liberté de conscience et de la liberté religieuse pour tous les citoyens. Elle est en d'autres termes l'affirmation au *plan légal* de l'incompétence de l'État en matière religieuse.

Le zèle intempestif à séparer juridiquement l'Église de l'État a conduit les politiciens à séparer la religion de la société. L'État au contraire a le devoir, tout autant qu'à l'égard des autres libertés démocratiques, de voir à respecter, protéger, promouvoir les valeurs religieuses et à procurer enfin les conditions nécessaires à leur développement.

Proclamer la laïcité de l'État, ce n'est pas soustraire celui-ci à l'obligation de veiller à l'épanouissement même religieux des personnes, mais c'est définir de quelle façon cette obligation peut et doit s'exercer. La laïcité exprime

à la fois le mode d'intervention et les limites qu'une société libre prescrit à l'État en tout ce qui a trait à la liberté de conscience. Elle signifie d'une part qu'antérieurement à l'État existe une zone intangible de droits et de libertés qu'une société de personnes libres ne consent pas à transférer à l'État. Mais elle ne dispense pas pour autant l'État d'être au service de ces libertés. La société libre qui définit les limites de l'État est la même qui demande à l'État de prendre les mesures nécessaires pour assurer le plein exercice de ces libertés. Car c'est la fin principale pour laquelle l'État a été créé.

S'il est un domaine où le respect de ces libertés s'impose impérieusement, c'est bien celui de l'éducation. Et c'est pourtant sur ce plan que trop souvent l'État est le plus tenté d'outrepasser des droits, légitimes par ailleurs, qu'il détient de sa responsabilité à l'égard du bien commun.

Mais la difficulté de s'en tenir à son rôle propre ne saurait être invoquée comme excuse pour abuser de son pouvoir. À la lumière des considérations précédentes, ce rôle devrait apparaître suffisamment défini pour qu'il ne soit point nécessaire d'en dire davantage sur le sujet. Qu'il suffise de rappeler que l'État à titre de gardien du bien commun a le droit de surveiller, contrôler, coordonner toutes les activités scolaires, d'exiger par exemple des standards répondant aux besoins de la société moderne et du futur citoyen. Mais il ne lui appartient point de supplanter les droits des parents ou des corps intermédiaires ni de décider de la religion, de la philosophie ou de l'échelle des valeurs devant inspirer la formation spirituelle, intellectuelle et culturelle des citoyens. (...)

La liberté restera une liberté mutilée si elle n'est pas conçue comme un *droit positif* commandant de la part de l'État non seulement le devoir de ne pas contraindre mais celui beaucoup plus positif, de promouvoir la liberté de choix en éducation en assurant toutes les conditions financières nécessaires à son plein exercice.

L'école neutre, si elle est favorisée par l'État, reste un type d'école dont la valeur éducative demeure fort contestable aux yeux de plusieurs citoyens. L'école non confessionnelle se voudrait ouverte à tous et acceptable par tous. L'enseignement des matières profanes y serait caractérisé par la plus stricte neutralité religieuse. Il viserait à respecter toutes les options possibles en ne s'inspirant d'aucune. Voilà pour l'idéal rêvé. Qu'en est-il de la réalité et des possibilités de réalisation ?

Quels que soient les mérites ou démérites d'une telle école, il n'est nullement question ici de vouloir la supprimer. En vertu des principes démocratiques, notamment de la liberté de conscience, elle doit être maintenue et subventionnée à l'intention des citoyens qui s'en montrent satisfaits.

Nous concevons même qu'elle puisse être la seule indiquée dans des circonstances spéciales, là où par exemple l'effectif étudiant d'un milieu donné ne justifierait point la création et le maintien d'une diversité d'institutions. Elle reste, toutefois, même dans ces conditions, un pis-aller dont on devrait s'empresser d'atténuer les désavantages par l'introduction d'un enseignement religieux subventionné au même titre que les autres matières.

Seulement, l'exception ne saurait devenir la règle. En vertu des mêmes principes démocratiques invoqués plus haut en faveur de l'école neutre, il est non moins équitable de subventionner d'autres types d'école à l'intention de ceux qui pensent autrement. Car l'enseignement non confessionnel tel qu'il se pratique généralement dans la province, fût-il complété par des cours de religion, est loin de répondre à la conception que de nombreux citoyens se font d'une véritable éducation ou culture. Bien plus, ils considèrent comme impossible en soi et en fait cet idéal de neutralité scolaire. Une éducation neutre leur apparaît non éducatrice. Quand elle se fait éducatrice, elle n'est plus neutre, mais bel et bien orientée dans un sens philosophique et théologique. Aussi bien dès lors nous accorder, pensent-ils, une école conforme à nos

convictions intérieures, plutôt que de nous soumettre à une formule ambiguë et même contradictoire.

Pour saisir le bien-fondé de ces vues, il n'est qu'à réfléchir un moment sur les conditions essentielles d'une véritable éducation et culture. Qu'on se demande à cet égard ce qui fait d'un esprit, un esprit vraiment éduqué ou cultivé. On conviendra sans peine que ce n'est pas l'érudition, ce n'est pas le bagage de connaissances particulières. L'information la plus étendue et poussée est sans doute un élément décisif. Il est indispensable à la formation technique et professionnelle des étudiants. Par ailleurs on conviendra aussi que la manière de la communiquer et de l'acquérir est aussi d'une importance extrême, même au plan de la simple connaissance. Car pour connaître véritablement une chose, il ne suffit pas de savoir *ce qu'elle est*, mais *où elle est*, c'est-à-dire où elle se situe dans l'ensemble du réel et notamment dans l'existence humaine. Être éduqué est plus que d'être instruit. C'est être capable de dégager le sens et la portée humaine des faits et vérités particulières par rapport à la finalité de toute l'entreprise humaine et non seulement par rapport au métier choisi. Selon cette optique, la valeur d'une éducation se mesurera à l'aptitude de l'esprit à porter des jugements de valeur à la lumière d'une vision de l'homme et du monde. Ce qui revient à dire que l'éducation ou la culture sont inconcevables en dehors d'un système de valeurs ou d'un point de référence, c'est-à-dire d'une conception définie de l'homme, de sa nature, de sa destinée, de sa place dans l'univers. Il n'en saurait être autrement, s'il est vrai, comme le répète Maritain après Aristote, qu'éduquer n'est rien d'autre que d'« aider un enfant d'homme à atteindre sa formation d'homme ». Il s'ensuit que toute éducation digne de ce nom devra être axée sur la formation de l'homme, avant la formation du citoyen ou du professionnel. C'est d'ailleurs la qualité du citoyen et du professionnel qui s'en trouvera du même coup améliorée.

Qu'en est-il à ce point de vue de l'école qui se voudrait absolument neutre ? L'école neutre fait-elle appel, comme

elle se devrait pour remplir sa fonction éducatrice, à une conception de l'homme, de sa nature et de sa place dans l'univers. Si elle prétend pouvoir s'en dispenser, il y a lieu de douter de la qualité éducatrice de son enseignement. Dans l'hypothèse où elle en a une, nous devons nous demander si elle peut s'en inspirer sans engager directement ou indirectement, explicitement ou implicitement une conception morale et religieuse de la vie.

On répond habituellement à ces questions d'une façon évasive. On essaie d'en contourner la difficulté en invoquant l'existence d'un certain commun dénominateur de vérités générales. L'éducateur est invité à s'y référer et à s'en tenir aux « valeurs communes » constituant, dit-on le patrimoine de l'humanité. Nous souhaiterions que ce recours puisse être aussi facile qu'on l'imagine. Nous avons malheureusement des raisons sérieuses de mettre en doute la consistance de ces « valeurs communes ». Quelles sont-elles et où sont-elles, en fin de compte ces valeurs communes, autrefois admises, mais remises aujourd'hui en question par tant d'éducateurs ? Nos campus scolaires et universitaires ont érigé de nos jours des tours de Babel. Parmi les instituteurs, les uns adhèrent à une philosophie spiritualiste de l'homme, les autres à la trop célèbre philosophie positiviste, la philosophie de l'homme conçu comme « nothing but biological, psychological drives or reflexes, nothing but blood and matter ». La tendance à confondre l'éducation avec un simple dressage n'est pas étrangère à cette conception de l'homme. De toute façon la question se pose de savoir où peut se trouver en tout cela le commun dénominateur ? Où sont ces vérités communes capables de motiver l'engagement moral et social de l'élève, de justifier son adhésion aux valeurs spirituelles sur lesquelles reposeraient notre « democratic way of life ».

Quant à la neutralité philosophique et théologique, il est trop évident que dans ces conditions elle devient tout à fait chimérique. Autant il est difficile de trouver dans une école neutre une philosophie de l'homme ca-

pable de rallier tous les éducateurs, autant il est vain d'en proposer une qui soit indifférente au point de vue moral et religieux. Vous n'aurez qu'une seule alternative, celle d'opter pour une philosophie qui dispose l'étudiant aux vérités religieuses ou de choisir une philosophie qui lui en ferme l'accès. Dans un cas comme dans l'autre, l'éducation sera définitivement orientée. Veut-on des exemples ? Lorsqu'un professeur de littérature enseigne que l'on n'a pas à tenir compte de l'aspect moral pour juger de la valeur d'un poème ou d'un roman, il prend résolument position sur un sujet religieux. Lorsqu'un professeur d'économie prétend que tous les problèmes de la société se résolvent en termes de facteurs économiques, il nie l'efficacité des facteurs spirituels et religieux dans le développement de la communauté humaine. (Voir Edward McCardy, président de University of the South, *Our Sunday Visitor*, January 23, 1955).

On serait mal venu de rétorquer en disant que l'instituteur n'a pas à se prononcer sur de telles questions. Mais a-t-on le droit d'en demander autant à un véritable éducateur ? Y réussirait-il, malgré la pression des étudiants, que son silence serait un enseignement. C'est une illusion de croire qu'en omettant un problème ou une matière vous n'enseignez rien à son sujet. Au contraire vous enseignez qu'il doit être omis et qu'il est en conséquence d'importance secondaire. Vous ne le dites pas expressément, mais vous le prenez pour acquis, vous l'insinuez silencieusement mais non moins efficacement. Et puisque c'est l'habitude dans une école neutre de s'efforcer d'étudier toutes les matières scolaires en se gardant de faire la moindre référence à la théologie, la conclusion normale que l'élève en tire est qu'à toutes fins utiles Dieu est sans importance dans la vie de l'homme. Les quelques cours de religion qu'on aura prévus au programme ne réussiraient point à dissiper l'impression. Quelle efficacité réelle est-on en droit d'attendre de quelques bribes de religion compartimentées pour contrebalancer dans les jeunes esprits l'influence d'un enseignement « neutre » diffusé à longueur de journées ?

(Voir Sir Walter Moberly, *The Crisis in the University*, p. 27, 55-56).

La tâche de l'éducateur sérieux obligé de se plier à la consigne de la neutralité n'est guère de tout repos. Elle l'affronte à un réel dilemme. *Ou bien* l'enseignant se résigne à obéir à la consigne. Il consent à n'être qu'un simple instructeur pour ne pas dire un dresseur. Il s'abstient de transmettre des valeurs, de se référer à une philosophie de la vie pour motiver l'adhésion, l'action et l'engagement de ses élèves. Mais en ce faisant il renonce bel et bien à son métier d'éducateur. *Ou bien* il tient comme il se doit à exercer son métier, mais dans ce cas il désobéit à la consigne. De toute façon, il sait que dans un cas comme dans l'autre il ne peut être neutre. Autant ne point l'être en se prononçant plutôt qu'en s'abstenant de se prononcer.

Il importe peu que ce jugement sur la possibilité et la valeur éducative d'une neutralité scolaire généralisée à travers la province rencontre les suffrages de tous les citoyens. Nous n'en demandons pas tant. Nous respectons volontiers l'option de ceux qui pensent autrement comme nous reconnaissons leur droit à l'école de leurs convictions sur la nature de la culture et de l'éducation. Nous souhaiterions par ailleurs que tous reconnaissent qu'en bonne démocratie le droit d'être libre entraîne inéluctablement celui d'être différent. C'est pourquoi l'État qui s'aviserait d'imposer — ne fût-ce qu'indirectement par la soustraction des subventions scolaires — un système d'éducation monolithique violerait ce droit démocratique fondamental. Il s'engagerait en ce faisant dans la voie du totalitarisme d'État. Car il forcerait les citoyens à se conformer à l'orientation philosophique et théologique voulue pour ses écoles publiques. Il ne peut y avoir qu'un seul système scolaire qui, en sauvegardant la liberté dans la diversité, serait vraiment à la portée de tous. Et c'est celui du pluralisme scolaire.



Le fiasco de l'enseignement agricole

par **Albert RIOUX**

I — Que pensent les professeurs d'agriculture ?

Paul Gérin-Lajoie a fait rétracter Jean Lesage qui avait proclamé : « Tant que je serai premier ministre, il n'y aura pas de ministère de l'Éducation ». Quand il a décidé de transférer l'enseignement professionnel agricole à l'Éducation, Alcide Courcy voulut temporiser : il institua le Comité d'Étude sur l'Enseignement agricole et agronomique, puis le Comité d'Étude de l'Enseignement professionnel agricole... Les jeux étaient faits. On décréta le transfert par-dessus la tête du ministre de l'Agriculture et de ses officiers.

Gérin-Lajoie était l'homme fort du cabinet... en éducation. L'idée ne lui vint même pas de consulter les quelque 50 professeurs des 15 écoles régionales d'agriculture. Ceux de Ste-Martine et de St-Rémi se concertèrent pour protester contre leur intégration, assurés de l'appui de leurs confrères professeurs, des agronomes du Québec et des cultivateurs de leur région. Pour toute réponse, ils apprirent, par les journaux, leur transfert à l'Éducation... avec leurs écoles.

On lança l'opération publicité-propagande. Hebdo-Éducation célébra « la démocratisation de l'enseignement agricole. » Jean-Jacques Bertrand, devenu ministre de

l'Éducation, chaussa les bottes de Gérin-Lajoie et accéléra la course incohérente dénoncée par son parti avant les élections. Il nomma une mission qui fit le tour des écoles d'agriculture, en brandissant des arguments sophistiqués, pour convertir les professeurs et quelques cultivateurs invités, au principe de l'intégration. Emportés par leur zèle, les membres de la mission prédisaient que 10% à 20% de la population étudiante embrasseraient l'option agricole. Or, on compte moins d'une telle option sur 10,000 étudiants dans les écoles polyvalentes. Le désenchantement est complet... Les professeurs avaient raison.

Cet échec prouve encore plus que l'enseignement professionnel agricole doit relever du ministère de l'Agriculture. L'application des méthodes scientifiques est beaucoup plus lente et difficile dans l'agriculture que dans l'industrie. Celle-ci est concentrée en quelques mains, fabrique en série un produit unique, emploie des ouvriers spécialisés. Elle réunit, sous la même direction, la recherche, la formation des cadres et du personnel. Par contre, l'agriculture du Québec est pulvérisée entre 70,000 fermes diversifiées, dispersées, produisant des denrées aussi disparates que le lait, les oeufs, la viande, les fruits et légumes.

L'industrie agricole remplit une fonction vitale dans l'économie. Responsable de la production agricole, le ministère de l'Agriculture fait des recherches pour accroître les rendements, diminuer les coûts de revient, améliorer la qualité des produits et organiser leur commercialisation. Il doit sans cesse s'adapter à une évolution scientifique, économique et sociale de plus en plus rapide et imprévisible.

C'est par la vulgarisation et l'enseignement qu'il peut fournir à l'industrie agricole les données scientifiques indispensables pour rendre nos fermes rentables et compétitives. Peut-il, tout en gardant ses services de recherche et de vulgarisation, abandonner l'enseignement à un autre ministère? Vous avez alors un enseignement coupé de

ses sources d'information et des réalités agricoles, un enseignement théorique et livresque, un éteignoir plutôt qu'une lumière. La logique, l'expérience, le bon sens et le témoignage de toutes les compétences en agriculture proclament que la recherche, l'enseignement et la vulgarisation forment une trilogie inséparable. Le Comité d'étude de l'enseignement professionnel agricole en était tellement convaincu qu'il prévoyait des « mécanismes nécessaires au maintien et au resserrement des liens qui doivent exister entre l'enseignement, la vulgarisation et la recherche agricoles ».

Or, ces mécanismes n'ont pas été mis sur pied. Ils seraient des organismes artificiels; il est d'ailleurs impossible de les établir. Les écoles polyvalentes offrent un enseignement « à la carte » pour satisfaire les goûts et aspirations de leurs consommateurs-étudiants. Mais cinq d'entre elles seulement ont mis l'option agricole à leur menu. D'abord parce que ce mets n'est pas réclamé par assez d'étudiants; surtout parce qu'il faut trop d'ingrédients et de spécialistes pour le préparer.

Dans un mémoire collectif, les professeurs de Ste-Martine citent le cas concret d'une polyvalente qui compte 7 options agricoles dans une région où la défunte école d'agriculture en comptait cinq et six fois plus. Pour ces 7 étudiants, la commission scolaire régionale a engagé deux professeurs, un technicien et un agronome qui enseignait depuis plus de vingt ans la mécanique ainsi que les sciences sociales et économiques. Les deux doivent se partager l'enseignement des sols, de la grande culture, de l'horticulture, de l'industrie animale et d'une dizaine d'autres disciplines agricoles qu'ils n'ont pas étudiées spécialement. Ils ont rompu toutes relations d'une part avec le ministère de l'Agriculture, d'autre part avec les cultivateurs et le milieu agricole.

Peut-on enseigner la menuiserie ou la mécanique oralement, sans atelier, entre les quatre murs d'une classe ? Encore moins l'agriculture qui travaille sur de la matière vivante. Or, la plupart des polyvalentes ne possèdent ni

la ferme ni l'équipement indispensables. Elles n'enrôleront jamais un fort contingent de fils de cultivateurs en exigeant la présence des étudiants pendant toute l'année scolaire. C'est durant la morte saison agricole que les futurs cultivateurs peuvent s'absenter de la ferme afin d'acquérir les connaissances de plus en plus nécessaires pour réussir en agriculture.

Aux points de vue technique, financier et pédagogique, l'enseignement de l'agriculture dans les écoles polyvalentes est un système bâtarde. Le ministère de l'Agriculture seul peut employer des professeurs à plein temps : durant l'hiver dans l'enseignement; durant les huit autres mois à des travaux de recherche ou de vulgarisation. C'est pour les enseignants un excellent moyen de se renouveler en restant en contact avec les agronomes et spécialistes du ministère comme avec les cultivateurs dans le champ. Ils deviennent de meilleurs professeurs en connaissant davantage le milieu ambiant, les conditions et besoins de l'agriculture régionale.

Que préconisent les professeurs d'agriculture de Ste-Martine ? D'abord qu'on cesse de détruire ! Qu'on recommence à construire selon des principes reconnus dans tous les pays. D'autres provinces ont essayé d'intégrer l'enseignement professionnel agricole dans leur système scolaire. Elles ont échoué et reviennent aux écoles d'agriculture spécialisées.

Après l'échec des High Schools dans l'enseignement agricole, les anglophones québécois ont adopté un système apparenté à celui de l'Ontario et qui semble fonctionner avec succès. On donne de l'information agricole aux élèves du cours secondaire pour les orienter dans le choix de leur profession et les inciter, le temps venu, à étudier l'agriculture dans une école vraiment équipée à cette fin. On invite les étudiants qui s'intéressent à l'agriculture à choisir des cours-options qui préparent aux études agricoles, comme la biologie, la chimie, la physique, l'économie, l'administration, la mé-

canique, l'électricité... Le ministère de l'Éducation ne peut pas aller plus loin. Seul, le ministère de l'Agriculture peut dispenser efficacement l'enseignement professionnel agricole.

N'est-il pas vrai que des agronomes attachés au ministère de l'Éducation ont fait des suggestions qui concordent exactement avec celles des professeurs de Ste-Martine ? Ils demandent que les écoles polyvalentes cessent tout enseignement spécifiquement agricole. Pour des raisons d'économie, d'efficacité pédagogique et administrative, ils recommandent la rétrocession au ministère de l'Agriculture de ses responsabilités antérieures en matière de formation professionnelle agricole. Peut-on récuser l'opinion des professeurs d'agriculture quand il s'agit d'enseignement agricole ?

II — Que pense la France ?

Depuis quelques années, le Québec a renoué des relations étroites avec la France. Ministres et fonctionnaires ont multiplié les voyages pour étudier l'administration française, le Plan français, les réalisations françaises dans maints domaines. Ces « retrouvailles » ont refroidi nos rapports avec le fédéral et failli rompre les relations diplomatiques entre Ottawa et Paris.

Quelles leçons avons-nous tirées de ces pèlerinages ? Nous en avons raté une bonne concernant l'enseignement professionnel agricole. Le ministère français de l'Éducation nationale avait créé des sections agricoles concurrentes des écoles du ministère de l'Agriculture. Après quelques années, les Chambres d'agriculture ont demandé leur suppression parce qu'elles ne formaient pratiquement pas de cultivateurs. Environ 1 pour cent de leurs élèves s'établissaient sur une ferme. « Au lieu de l'ambiance rurale de l'école d'agriculture, ceux-ci y trouvaient l'ambiance de la ville; l'orientation et l'esprit non agricoles de l'enseignement achevaient de leur faire perdre le sens et le goût des choses de la terre.⁽¹⁾ »

(1) « L'Agriculture française et la formation professionnelle » par René Chatellin, p. 321.

Après l'échec de cette expérience, le ministère de l'Agriculture recouvra la direction exclusive de l'enseignement professionnel agricole. Interrogé sur ce fiasco, M. Jean-Paul Lettre a répondu que la réforme de l'enseignement agricole du ministère français de l'Agriculture a mis en évidence l'inutilité des options agricoles du ministère de l'Éducation nationale. C'était admettre que notre ministère de l'Agriculture aurait dû réformer ses écoles moyennes et régionales plutôt que de les refiler au ministère de l'Éducation, qui n'est pas équipé pour enseigner l'Agriculture et qui avait déjà plein le dos de ses propres problèmes.

En France, le ministère de l'Agriculture dirige et oriente l'enseignement agricole à tous ses degrés, depuis l'Institut agronomique jusqu'à l'Éducation permanente et l'apprentissage agricoles. Depuis 1962, il exécute un vaste plan de 14 ans « au terme duquel les établissements d'enseignement agricole seront en mesure d'accueillir 250,000 élèves »⁽²⁾. De 1962 à 1964, le nombre des collèges et lycées agricoles français a monté de 41 à 56. On projette d'en établir plus de 300⁽³⁾. Au Québec, le nombre des écoles régionales d'agriculture, depuis qu'elles sont passées à l'Éducation, est tombé de 18 à 2. Ce ministère n'est pas responsable de la survivance des écoles de Ste-Croix et de Ste-Martine...

Le ministère français de l'Agriculture a réorganisé ses services et élabore constamment un programme dynamique pour que les cultivateurs tirent le meilleur parti du Plan de développement économique et du marché commun. Comment pourrait-il poursuivre une politique rationnelle et progressive s'il n'avait aucun contrôle sur les trois éléments essentiels du développement : l'enseignement professionnel, la recherche et la vulgarisation ? Ces trois facteurs de progrès forment un

(2) « Politique agricole française », Paris 1964, p. 58.

(3) « L'Enseignement agricole », Paris 1968, p. 65.

ensemble inséparable et coordonné sous la direction du ministère de l'Agriculture.

Toute cette politique est au service des producteurs agricoles. C'est pourquoi le ministère travaille en étroite collaboration avec les Chambres d'agriculture et les associations agricoles. La vulgarisation surtout est assurée avec la participation des agriculteurs qui utilisent plusieurs formules d'étude en commun : groupes de gestion, centres d'études techniques (CTA), etc...

En France, le ministère de l'Agriculture orchestre l'enseignement, la recherche et la vulgarisation avec sa politique pour en faire un plan de développement agricole logique, cohérent et fonctionnel. Au Québec, il est difficile de se reconnaître dans le désordre érigé en principe. L'enseignement supérieur agricole est affilié à l'Université Laval. Les deux instituts de technologie agricole de St-Hyacinthe et de La Pocatière dépendent du ministère de l'Agriculture. L'enseignement professionnel agricole relève du ministère de l'Éducation.

Et les recherches destinées à faire bénéficier l'enseignement et la vulgarisation agricoles des découvertes scientifiques qui se multiplient comme des réactions en chaîne ? Le gouvernement provincial et le ministère fédéral de l'Agriculture construisent actuellement, à Québec même, des laboratoires de recherches agricoles et la faculté Agronomique ne peut pas justifier son titre universitaire sans faire des recherches.

Et la vulgarisation ? Les ministères de l'Agriculture, provincial et fédéral vulgarisent les conclusions de leurs recherches et des connaissances agricoles... qui ne concordent pas toujours. Quatre organismes coopèrent (?) à l'éducation permanente agricole : les ministères provinciaux de l'Éducation, de l'Agriculture, du Travail et le ministère fédéral de la Main-d'oeuvre et du Développement.

Les institutions provinciales, fédérales, et universitaires qui font de l'enseignement, de la recherche et de

la vulgarisation n'ont pas appris à orchestrer leurs instruments sous une direction unique. La cacophonie coûteuse qui en résulte ne fait pas honneur à nos maestros agricoles et ne peut pas promouvoir un développement harmonieux et ordonné de notre agriculture.



1970, année de l'UNESCO

par Jean Genest

L'Année internationale de l'éducation.

Le 17 décembre 1968, l'Organisation des Nations-Unies désigna l'année 1970 comme Année internationale de l'éducation (AIE). On se rappelle l'extraordinaire succès remporté par l'Année internationale de géophysique en juillet 1957, année qui fut prolongée jusqu'en 1959. On aurait voulu répéter cette coopération active de toutes les nations, coopération dirigée vers des projets en faveur de l'éducation universelle.

On calcule que les dépenses mondiales en armements atteignent près de 160 milliards de dollars tandis que l'univers n'accorde que 110 milliards à l'éducation. On veut attirer l'attention du monde sur les gaspillages stupides au détriment des peuples. Les regards des nations prospères doivent se pencher sur la situation sans issue des pays qui n'ont pas encore pu surmonter l'abîme de l'analphabétisme. Si les pays industrialisés dépensent environ \$100 dollars par an et par habitant pour l'éducation, la moyenne des pays en voie de développement ne dépasse pas \$5 dollars. Devant ces scandales si permanents que nous ne les voyons ni ne les sentons plus, alors que l'imprimerie a plus de quatre siècles d'existence et que les grands moyens audio-visuels sont rendus partout, il aurait fallu obtenir un sursaut d'énergie pour remédier définitivement à l'absence d'instruction élémentaire chez

les humains. Mais cela aurait été l'équivalent de demander un miracle. L'UNESCO n'avait pas l'argent nécessaire, ni un nombre suffisant d'experts : elle ne pouvait compter que sur la bonne volonté des pays membres. On n'efface pas une misère pareille de la face de la terre en une année.

Un commencement décisif

Le point de départ consista à préciser le mot *éducation* employé dans cette résolution : 1970, Année internationale de l'Éducation. En anglais le mot *education* est l'équivalent français du mot *instruction* tandis qu'en français le mot *éducation* se rattache surtout à la formation des valeurs (honnêteté, franchise, religion, bien commun, etc.). Il fallait donc préciser. Pour les fins cherchées le mot *éducation* englobe tous les aspects de l'enseignement et de la formation, toutes les activités qui ont pour objet de faire acquérir des connaissances, il signifie à la fois l'instruction et la formation aux valeurs.

Le thème défini, il fallait le circonscrire. S'agissait-il seulement de l'éducation des jeunes ? Si l'éducation englobe tous les types d'instruction et de formation, il est clair que l'idée n'est pas épuisée par l'enseignement de type scolaire mais qu'il s'agit d'un processus permanent. C'est une transformation radicale du concept d'éducation. Le processus d'éducation devient ininterrompu. L'école devient seulement un prélude : on devrait y apprendre à apprendre, à développer le goût d'apprendre toujours plus et toujours mieux. Aussi l'école, selon M. Paul Lengrand, prend de plus en plus comme but précis, celui de *fournir au jeune les instruments d'expression et de communication dont il aura besoin durant toute sa vie d'adulte*. L'accent devra être mis sur la maîtrise du langage, le développement des capacités d'attention et d'observation, l'aptitude à se documenter et l'habitude de travailler en équipe. Puis la vie professionnelle exigera de tous, un, deux ou trois recyclages afin que le travailleur ne se sente pas irrémédiablement déphasé par rapport aux inventions et innovations techniques de sa civilisation.

Limites de la culture scolaire

La formation scolaire d'hier donnait un bagage intellectuel dont l'exploitation suffisait à toute une vie. Progressivement plusieurs se laissaient dominer par des conformismes intellectuels ou des structures sociales toutes faites. L'acceptation de la vie, c'était s'y assoupir un peu et accepter une attitude passive. L'école devait, semblait-on concevoir, donner un capital culturel et le reste de la vie se passait à en tirer les intérêts réguliers. Aujourd'hui, il ne peut plus en être ainsi. La vie requiert une attitude de vigilance, d'information perpétuelle. Il s'agit à proprement parler d'une nouvelle façon d'être au monde où toute la vie devient une aventure intellectuelle, une perpétuelle remise en question de ses aptitudes devant la nature, devant la machine, devant l'histoire, devant l'avenir. Le globe ayant été conquis, mesuré, ceinturé, il reste à l'homme de nouvelles frontières à conquérir, celles-là indéfinies, celles de l'esprit humain. Trop de découvertes n'ont pu être enseignées à l'école, trop de transformations sociales se suivent si rapidement, que chacun doit périodiquement se resituer, se recycler.

Cette année de l'éducation aura donc un aspect quantitatif : atteindre les jeunes, les hommes, les femmes. Elle devra voir à la formation des maîtres, à la multiplication des écoles, à l'adaptation des moyens audio-visuels pour atteindre toutes les classes d'une population. Elle devra, enfin, trouver l'argent nécessaire. Mais il y a aussi un aspect qualitatif : comment mieux enseigner chacune des matières, comment intéresser les masses à la culture et à la vie de l'esprit, comment élever le niveau moral et civique des peuples. Bref, le programme est immense. L'UNESCO n'espérait pas le couvrir en une seule année mais inaugurer un *départ*, une mise en réflexion.

Un problème de droit : l'alphabétisme

Tout homme, toute femme a un droit strict, dans le monde actuel, à l'éducation. C'est devenu un élément essentiel de toute vie humaine. Sans elle il y a danger

d'être exploité, d'être à la merci des autres et de mener une vie infra-humaine. Il est proprement impensable qu'en 1970, il y ait encore un peu moins d'un milliard d'hommes qui ne sachent ni lire ni écrire et que parmi ceux qui l'ont appris, il y en ait tant qui restent soumis à tout ce qui est écrit, ou transmis, faute d'un contrôle critique sur les informations. Les illettrés sont comme des infirmes, toujours dépendants des autres pour savoir . . . Parce qu'ils ne comprennent pas les enjeux socio-économiques et politiques, ils s'enferment en eux-mêmes, en leur village et ils font irrémédiablement partie d'une masse inarticulée qui, réduite à rien par le chômage ou la faim, peut devenir dangereuse, volcanique, imprévisible. Aucun pays au monde ne peut laisser se perdre la matière grise, la laisser inopérante. La première richesse des pays c'est encore l'homme. Il suffit de lui donner les chances de s'éduquer.

Les objectifs

Évidemment l'Année internationale de l'éducation est l'occasion d'un *effort national* de la part de tous les États membres, soit une centaine. Chaque État est invité à choisir entre une douzaine d'objectifs :

- 1 — alphabétisation fonctionnelle des adultes,
- 2 — égalité d'accès des femmes à l'éducation,
- 3 — formation de cadres moyens et supérieurs nécessaires au développement,
- 4 — démocratisation de l'enseignement secondaire et supérieur,
- 5 — passage de la sélection à l'orientation dans l'enseignement secondaire et supérieur,
- 6 — adaptation de l'enseignement à un monde en mutation, surtout dans les régions rurales,
- 7 — développement de la recherche pédagogique,

- 8 — formation et perfectionnement de personnel enseignant,
- 9 — technique de l'éducation, nouvelles méthodes et nouveaux moyens,
- 10 — éducation permanente,
- 11 — conciliation d'une attitude de tradition et de conservation de l'héritage intellectuel et moral, avec une attitude de rénovation,
- 12 — promotion des principes éthiques dans l'éducation, notamment par une éducation morale et civique de la jeunesse, pour favoriser la compréhension internationale et la paix.

Les objectifs choisis par chaque État membre feront l'occasion d'une offensive générale, d'une sensibilisation de la population aux motivations derrière le perfectionnement recherché. Finalement cette contribution à l'Année internationale de l'éducation fera l'objet d'un ou plusieurs rapports à l'UNESCO où les 1600 employés établiront la somme de ces efforts.

L'action sera non seulement nationale mais surtout internationale car c'est l'UNESCO qui complétera, encadrera les programmes nationaux, en fera une action concertée pour toutes les nations. Chaque État et ses initiatives seront situés dans l'ensemble mondial. Les enquêtes et les résultats obtenus deviendront patrimoine commun. On espère ainsi que « les collectivités, les écoles, les lycées, les universités ne constitueront plus des univers clos » mais s'éveilleront à un engagement qui concerne toute l'humanité. M. René Maheu, directeur général de l'UNESCO, croit au succès de cette année spéciale si elle éveille les peuples « à une généreuse émulation et à la coopération bienfaisante des États » (6 janvier 1970 — AIE, Bulletin, no 6).

L'UNESCO met au service de tous les États ses nombreux experts et toute l'immense expérience acquise depuis l'année de sa fondation. Elle insuffle aussi un

idéal qui est quelque chose de nouveau par son ampleur : elle pose des problèmes en fonction de l'humanité, et non plus en fonction de tel ou tel peuple. Il y a une crise de sous-développement dans le monde. Tout comme la maladie et la misère, l'ignorance peut être combattue. Sans cela il n'y a pas de développement économique et social possible tant que régnera cette dimension d'une injustice sociale comme l'ignorance.

Lutte intelligente contre l'analphabétisme

Il ne suffit pas de motiver les États et les élites du monde, il faut aussi organiser les efforts d'une façon intelligente. Ainsi dans la lutte contre l'analphabétisme, on pourrait croire qu'il suffit d'enseigner immédiatement à tous à lire et à compter pour qu'immédiatement un État ait le droit d'affirmer que l'analphabétisme n'existe plus sur son territoire. Ce procédé peut ressembler à l'action de ce médecin qui imposerait de l'huile de castor à tous ses malades, croyant par là qu'il les a tous guéris. La même erreur s'est passée à Cuba où, au lendemain de sa victoire, Castro entreprit d'extirper, en une espèce de croisade sainte, tout analphabétisme de l'île. Quand il prit le pouvoir, un quart de son pays ne savait ni lire ni écrire. Il avait besoin de miracle. Il avait besoin de montrer à l'univers comment le monde socialiste peut enrayer ce mal social. Une seule année lui suffit pour ensuite se glorifier que le socialisme avait terminé la lutte contre l'analphabétisme cubain. Il y a là un triomphalisme de mauvais aloi, même si des observateurs complaisants de l'ONU déclarent la réussite admirable. En URSS, il fallut plus de vingt ans d'efforts pour faire disparaître l'analphabétisme.

L'expérience nous montre, au contraire, qu'il faut au moins quatre années scolaires pour qu'un jeune soit vraiment sorti de l'analphabétisme. Un adulte, soumis à un régime intensif d'alphabétisation, n'en profite pas réellement si son apprentissage de la lecture et de l'arithmétique ne le conduit immédiatement à quelque chose

d'utile. Il oublie tout très rapidement s'il n'a pas l'occasion d'employer le savoir récemment acquis.

On insistera donc sur la scolarisation obligatoire *pour les jeunes*. On recherchera les causes d'absentéisme chez les jeunes, surtout en zone rurale. On tâchera de faire coïncider l'année scolaire avec les possibilités économiques de la région : classes formelles durant l'hiver et les saisons des pluies et école pratique aux champs et à l'atelier quand les besoins de la région le demandent. *Pour les adultes*, on s'est aperçu qu'un programme d'enseignement formel pouvait représenter beaucoup de dépenses pour lesquelles le rendement était parfois décevant en présences constantes et en progrès académiques. Il y a trop de raisons qui expliquent les absences des adultes aux cours. On a dû développer une autre technique plus adaptée : *l'alphabétisation fonctionnelle*. Il s'agit d'intéresser une population au développement économique et social de sa région, de lui montrer que sans une main-d'oeuvre qualifiée, il n'y a pas moyen de parvenir à l'aisance et à l'indépendance réelle. Le « décollage » d'une région, d'un pays, exige du capital mais il ne se fera pas sans trouver sur place des hommes suffisamment nombreux et possédant les ressources techniques, mécaniques et administratives nécessaires pour assurer le succès du relèvement.

L'alphabétisation fonctionnelle

Dès lors, comme le dit magnifiquement une étude de l'UNESCO (AIE, 1970, no 1) : « On ne pouvait plus se borner au simple enseignement de la lecture et de l'écriture; il fallait s'attacher à donner à l'analphabète une formation lui permettant de jouer son rôle d'homme, agent et fin du développement ». Le Congrès mondial des ministres de l'éducation, organisé par l'UNESCO, du 8 au 19 septembre 1965, fut le tournant décisif en matière d'alphabétisation. Presque tous les pays membres adoptèrent une stratégie nouvelle qui portait sur des projets *intensifs* plutôt que sur des projets *extensifs*. Ainsi tous les adultes

d'une région pouvaient dégager entre l'alphabétisation et le développement économique et social une relation de cause à effet. En préparant l'homme à jouer son rôle dans la communauté humaine, on déborde les limites d'une alphabétisation rudimentaire et qui, souvent, n'était que de la poudre aux yeux pour les statisticiens et les politiciens. Une politique réaliste remplace dorénavant les campagnes nationales d'alphabétisation trop souvent décevantes.

Comme le dit encore l'UNESCO en définissant l'alphabétisation fonctionnelle, celle-ci ne se passe pas de l'alphabétisation formelle et scolaire mais elle l'intègre dans un tout où l'homme entier devient motivé, socialement intégré à son pays : « Lecture et écriture doivent déboucher non seulement sur des connaissances générales élémentaires mais sur la préparation au travail, l'augmentation de la productivité, une participation plus grande à la vie civique, une meilleure compréhension du monde environnant, et ultérieurement s'ouvrir sur le fond culturel humain ».

Les projets tourneront autour des réformes agraires, d'animation sociale, de colonisation agricole, d'une production artisanale, d'une modernisation de l'irrigation, mais la meilleure école, la plus riche de possibilités, la plus décisive en constance, la plus éveilleuse d'humanité profonde, c'est *la formule coopérative*. Elle ne répond peut-être pas à tous les besoins mais là où elle s'enracine, elle provoque une main-d'oeuvre sous-utilisée à s'éduquer par elle-même, à améliorer son rendement, à chercher à se rendre plus utile par une meilleure information générale et technique.

La formule de la coopérative régionale

Il est curieux de voir comment une nouvelle économie conduit à une nouvelle éducation ou comment une meilleure éducation conduit à une meilleure économie. La seule idée d'une rénovation régionale au point de vue social et économique entraîne, dans la plupart des cas,

à considérer la convergence des désirs et des motivations vers la coopération. Le projet autour duquel converge la communauté humaine, élèvera leurs pensées et développera suffisamment d'énergie humaine pour que tous désirent apprendre comment et pourquoi se cultiver. Un projet coopératif permet à chacun un développement intellectuel et spirituel à la mesure de ses capacités. On le voit en Afrique, en Amérique du Sud, en Iran, au Brésil. Une fois les adultes conquis par l'idée de rénover leur milieu par eux-mêmes et pour eux-mêmes, il est extraordinaire de voir comme les adultes poussent les jeunes à fréquenter l'école. Tous voient mieux comment l'école devient le prélude à toute transformation et à tous progrès.

Je suis donc passé de l'UNESCO à Paris, au Bureau international du travail (BIT) à Genève, pour y voir les relations entre les rénovations régionales et le développement culturel et technique des populations. Là aussi, au BIT, on met l'accent sur la coopération. On m'a souvent signalé comment les pays prospères pouvaient aider les pays sous-développés. Un don global, m'a-t-on dit, pouvait certes aider mais personne n'était reconnaissant et le don n'atteignait les pauvres que sous forme de salaires généralement insuffisants pour améliorer quoi que ce soit. D'autres dons vont à des projets grandioses, comme la construction d'un barrage dont le pays tire électricité et irrigation de terrains immenses. Ces dons, généralement énormes, n'atteignent les basses classes de la population qu'après avoir passé par toutes les sphères et les strates de la bureaucratie. Au bout, l'argent donne de quoi vivre mais pas d'amour ni d'idéal.

Par la coopération, m'a-t-on signalé, les dons catalysent les efforts autour de projets à la portée d'un village, d'une région. Ils mobilisent les gens à s'occuper de leurs affaires et leur enseignent à se tirer d'affaire eux-mêmes. La fierté est plus grande. La reconnaissance, pour le coup de pouce initial et pour les techniciens qui conseillent, est possible. C'est par la formule coopérative que les pays possédants peuvent rendre les plus grands services.

À peu près tous les pays sous-développés connaissent la fièvre d'aller trop vite et font des embardées en structurant leur économie sur le modèle des sociétés sur-développées. Après quelque temps, on s'aperçoit que plus rien ne marche et que tout va de désordre en chaos. La mégalomanie propre aux retardataires n'était pas basée sur un sain réalisme. Il faut passer par des phases intermédiaires comme de construire les régions, donner de l'imagination aux hommes, compter sur la volonté active d'améliorer le sort commun, préparer les techniciens régionaux qui, sur place, sont capables de comprendre les plans nationaux. Sans ces bases de culture, sans ces hommes équipés pour comprendre, absorber et expliquer la portée des changements, toutes les oeuvres les plus grandioses d'un pays sont d'avance condamnées.

Au vingtième siècle, la phase nécessaire de transition reste la coopération. La meilleure façon d'aider un pays sous-développé, c'est encore de lui fournir les Instituts coopératifs où préparer les gérants, les contremaîtres, les comptables, les techniciens, les dirigeants d'une entreprise d'envergure régionale, c'est de donner le coup de pouce financier pour permettre aux bonnes volontés de *partir un projet*, alors que les villageois n'ont pas suffisamment d'argent pour acheter la machinerie nécessaire (et qui souvent doit être achetée à l'étranger avec un argent impossible à trouver). Ces projets et ces réussites réunissent les hommes. L'intercommunion des personnes développe des espérances et d'autres initiatives où chacun devient, avec ses voisins, l'auteur du progrès. Là où la coopération s'installe, l'analphabétisme disparaît. Les logements ne sont plus faits avec les déchets de la civilisation et les ordures des riches⁽¹⁾. C'est l'humiliation de se savoir incapable qui maintient les routines. La coopération relève l'homme, lui donne confiance et fierté. Elle participe à la rédemption de l'homme par l'homme,

(1) Joseph Comblin : *Théologie de la ville*, éd. universitaires, 1968, p. 179.

d'une région par la population elle-même. Elle n'humilie pas, elle redresse.

La préparation

L'alphabétisation fonctionnelle exige une préparation beaucoup plus complexe que la simple alphabétisation scolaire mais les résultats sont surprenants par leur étendue et leur solidité.

L'UNESCO décrit ces approches d'une programmation honnête et diversifiée. Il faut préparer d'abord les structures administratives d'appui, comme en tout plan régional de rénovation. Il faut prévoir la formation des meneurs (professionnelle et civique), le concours des techniciens en éducation sanitaire et des maîtres en alphabétisation proprement dite, les formes de liaison entre les éléments de formation (nature des techniques, matériel d'enseignement, méthode de formation des instructeurs. « Par exemple, ajoute-t-on, dans le projet exécuté en Iran, dix-neuf programmes différenciés sont mis en application; ils ont permis la production d'un matériel didactique conçu, dans sa forme, de manière à favoriser la formation des instructeurs. Ces derniers sont d'origines socio-professionnelles différentes (enseignants et techniciens). La radio intervient, suivant les cas, comme moyen de téléguidage des alphabétiseurs. Les éléments de la formation sont intégrés et l'alphabétisation est véhiculaire dès le départ. Chaque projet du programme expérimental mondial met à l'épreuve divers systèmes d'alphabétisation fonctionnelle » (AIE, 1970, no 1, p. 15). On a aussi adapté ce plan pour la vallée du Mékong groupant le Cambodge, le Laos, la Thaïlande et le Vietnam.

L'analphabétisme de la main-d'oeuvre constitue une sorte de goulot d'étranglement pour tout projet. Tandis que l'alphabétisation traditionnelle considère l'illettré, pris individuellement, très souvent isolé de son groupe social et de son milieu, l'alphabétisation fonctionnelle considère l'adulte comme un individu en situation de groupe, en fonction d'un milieu donné et dans une perspective de

développement. *L'objectif n'est pas seulement d'en faire un homme cultivé mais de le former comme agent de transformation de son milieu, par le moyen d'une intégration de ses activités humaines et professionnelles.*

Effets de cette année internationale

Près d'une centaine d'États ont fait connaître officiellement à l'UNESCO leurs programmes nationaux. La somme de ces efforts, souvent seulement des expériences, alors que les experts ne sont pas toujours en nombre suffisant, devrait apporter des résultats considérables. Le principal me semble celui d'éveiller les peuples au sens de la communauté humaine, de susciter une volonté plus active de secourir ces pays aux prises avec les problèmes de base comme celui de l'alphabétisation, celui de la formation des maîtres, celui de la liberté d'enseignement, celui de l'égalité d'accès des femmes à l'éducation, celui des universités pour former les compétences requises. Bref, l'Année internationale de l'éducation devrait nous ouvrir les yeux sur l'indispensable entraide des peuples, sur les meilleures façons de coopérer. Nous sommes à l'orée d'une ère nouvelle, celle de l'éducation permanente car nous sommes tous, sous un point de vue, des analphabètes devant l'avenir. Il est vrai que dans les pays avancés la population instruite peut mieux absorber les changements introduits par l'accélération du progrès scientifique et par le développement des techniques d'information de masse mais nous savons tous que ce n'est pas facile. Qu'en est-il donc dans ces pays où 25, 40, 50 et 60% de la population ne savent pratiquement ni lire ni écrire ? Déjà pauvres, ces pays sont comme condamnés à devenir plus pauvres. Ils sont comme entrés dans une spirale de la déjection.

Le moyen de s'en sortir c'est d'attaquer le mythe suivant lequel l'éducation de l'homme se termine avec la fin de la scolarité. Aujourd'hui le niveau universitaire lui-même ne suffit plus : l'éducation doit se poursuivre durant toute la vie. Un homme n'est définitivement pas

bon ou mauvais parce qu'il aura été un bon ou un mauvais élève : il ne doit jamais cesser d'apprendre et de devenir davantage lui-même. L'éducation permanente lui donne la chance de se trouver et de mieux comprendre son univers immédiat car cet univers change tellement vite et continuera de changer à un tel rythme que toute école se révèle incapable d'organiser tout le savoir pour le transmettre intégralement comme une recette bonne pour la vie entière.

Les pays sous-développés peuvent donc s'adresser à tous leurs adultes et, en leur faisant sauter des étapes, les mettre au courant de leur monde. L'éducation permanente, sous cet aspect, entraîne une rénovation systématique de l'éducation. Les écoles et les universités deviennent les grands centres où toute une communauté humaine n'arrête de s'interroger sur les investigations des autres, sur les adaptations nécessaires des connaissances et sur les pures joies de la culture et de l'art aux multiples expressions au sein de l'humanité entière.

Voilà le sens de l'Année internationale de l'éducation. De plus en plus l'éducation ne peut plus être conçue comme l'objet propre d'un seul ministère mais elle devient une dimension essentielle de toute synthèse politique. Les véritables éducateurs doivent s'ouvrir aux dimensions économiques, sociales, culturelles, religieuses que l'éducation joue dans les sociétés du monde entier. L'UNESCO aura joué à plein sa vocation d'animatrice universelle. Son Année internationale de l'éducation apportera des éléments à une nouvelle (plus riche, plus dynamique) définition de l'humanisme.



Tradition et culture

par Pierre DES RUISSEAUX

L'article suivant vise essentiellement à mettre en relief l'interaction existant entre culture et tradition, toutes deux considérées ici comme des entités idéologiques distinctes mais, ce qu'il est peut-être superflu de dire, non point dénuées de liens l'une par rapport à l'autre. Par la même occasion nous tenterons de replacer dans son contexte la notion de « tradition orale » et à démontrer que loin d'être assimilable à une quelconque « littérature orale » dénuée de fonction elle intègre un rôle positif au niveau de la culture comme véhicule ou agent de transmission culturelle.

Notre travail se divisera donc en trois sections :

A — La culture,

- 1 — culture et tradition,
- 2 — tradition et contexte.

B — La tradition,

- 1 — tradition cumulative,
- 2 — tradition orale-écrite,
- 3 — tradition et folklore.

C — La tradition orale,

- 1 — ce qu'elle n'est pas,
- 2 — Ce qu'elle est,
- 3 — la tradition orale comme processus intégré de la culture.

Taylor (1871) dans une définition devenue classique dit de la culture qu'elle est « ce tout complexe compre-

nant le savoir, la croyance, l'art, la morale, la loi, la coutume et toutes autres capacités et habitudes acquises par l'homme comme membre de la société. »

À la définition sociologique de Taylor qui tend à associer implicitement culture et société, nous pouvons comparer ce que Konrad Lorenz (1969) dit de la culture, à savoir qu'elle se caractérise essentiellement comme « tradition cumulative ». La première définition de Taylor diffère de ce qu'affirme Lorenz en ce qu'elle appuie davantage sur le caractère institutionnel de la culture par opposition à la seconde qui y voit une somme de comportements acceptés dans l'usage d'une communauté. De plus cette même définition accorde au complexe social une nature en soi créatrice de faits culturels et dont la culture serait constitutive.

On peut considérer la culture sous deux aspects, chacun témoignant d'une évaluation fondamentalement différente de l'autre au plan de la nature même du concept qui nous occupe, à savoir a) la culture comme étant quelque chose de relatif, de variable, de spécifique à un temps et à une région donnés, la culture donc comme conception pluraliste, relativiste et dont le principal protagoniste en est Boas, et b) la culture comme procédant de l'universalité des phénomènes sociaux, constante à travers certains de ces principes de base et de ses structures, position soutenue plus ou moins par Kroeber, et qui a joui d'une certaine vogue depuis 1950.

Quoi qu'il en soit de ces deux positions extrêmes, nous pouvons distinguer, comme le fait encore Kroeber dans une perspective médiane, des modèles de base dont les meilleurs exemples sont l'alphabet, le monothéisme, relativement constants et des modèles secondaires, (i.e. les systèmes de pensée), plus sujets aux fluctuations de milieux et de temps, modèles dont l'ensemble constitue à proprement parler, selon la théorie des modèles culturels, la culture.

Notre propos n'étant pas de faire ici une critique des définitions théoriques de la culture qu'il nous suffise de

retenir de ces définitions qu'on ne peut dissocier les phénomènes culturels du contexte à l'intérieur duquel ils s'insèrent et qui les définit en tant qu'ils sont liés à une société donnée dans un temps et dans un espace donnés.

Et ce contexte en soi procède largement des valeurs liées à la tradition, nées d'une adaptation ainsi que de l'aménagement spécifique du milieu en fonction de la perception et de l'expérience subjective des individus pour leur entourage. En réalité ce qu'on appelle sous ce rapport la tradition se résume à la somme des connaissances acquises dans une société donnée, transmises sous diverses formes, institutions, modes, contes, chants, mythes, etc . . . , connaissances qu'on considère traditionnelles en tant qu'elles sont perçues comme positives, faisant partie du continuum historique de la culture, ainsi le concept de tradition demeure-t-il largement subjectif, lié qu'il est aux valeurs que l'ensemble des individus, d'un groupe ou d'une communauté, jugent acceptables d'entrer au plan même de la somme collective traditionnelle du groupe ou de la communauté.

Nous pouvons même dire que les représentations culturelles sont liées aux représentations que fournit la tradition en tant que cette dernière garantit la continuité et la permanence collective des modèles culturels passés, de même elle donne dans un autre temps les informations nécessaires sur lesquelles pourront se baser les agissements futurs de la communauté. À ce plan, nous pouvons dire qu'une collectivité sans tradition, c'est-à-dire sans continuité (continuité fondée avant tout sur la permanence des jugements collectifs) de valeurs, est une collectivité sans histoire.

Comme l'histoire, la tradition a différents niveaux d'acception et ce qui sera dit traditionnel dans un groupe ou dans une communauté peut très bien ne pas l'être dans l'autre. Vouloir séparer le terme du contexte spécifique qui lui donne sa signification équivaut à le vider de tout sens : ainsi la continuité de la transmission orale dans l'histoire ne peut être comprise qu'en fonction du

type et de la nature de la communauté qui l'utilise; par exemple un groupe social restreint où les contacts entre individus sont immédiats et directs va trouver plus profitable de s'en tenir à une transmission strictement fondée sur l'interaction directe non médiatisée des individus entre eux. Il en est ainsi des groupes ruraux par exemple au Québec où la tradition orale est, et de beaucoup, plus vivante hors des centres urbains, j'entends ici, plus liée à la réalité qu'elle exprime. Pour illustrer notre affirmation, nous pouvons dire d'un proverbe largement utilisé dans le Québec rural (par exemple : « farine de diable retourne en son » et signifiant que le bien mal acquis ne profite jamais), ne jouit plus en milieu urbain de la même valeur normative qu'il avait autrefois en milieu rural, ceci à cause de la nature anonyme, pluraliste de la ville, dans son nouveau contexte (des données, transmissions...) qui ne rend plus nécessairement vrai le proverbe. Par contre l'expérience urbaine va donner lieu à une toute nouvelle forme d'idéologie, idéologie où la notion de travail deviendra un concept central par exemple : « Le travail, c'est la santé », par un élève de cinquième année dans une école de la Petite Bourgogne à Montréal), et cela surtout à cause des rapports moins directs, médiatisés des individus entre eux.

Ainsi nous distinguons au niveau de la tradition deux plans : a) l'oral, b) l'écrit, chacun procédant des caractéristiques propres et des fonctions spécifiques adaptées aux milieux dans lesquels ils s'expriment. Vouloir assimiler l'oral à une « littérature » c'est lui donner un sens et une fonction qui est loin d'être celle d'une « littérature écrite ».

La culture occidentale, surtout depuis l'invention de l'imprimerie a de plus en plus tendu vers l'écrit. On peut même dire d'ailleurs que le livre a joué un rôle indispensable dans la diffusion et dans la conservation des données de cette même culture, qu'il en a été le pivot central au plan d'une transmission traditionnelle des données culturelles sur le plan académique, c'est-à-dire artificielle, non tributaire de l'expérience de tous les jours. Nous

distinguons ainsi deux mouvements de la tradition a) un mouvement artificiel nommément l'écrit tendant à s'éloigner de l'expérience et b) un mouvement que nous appellerons pour la commodité *expérientiel* et que nous assimilons à l'oral. La différence fondamentale que nous percevons entre les deux semble se situer au niveau de l'idéologie : l'un l'écrit, procédant d'un mouvement divergent, du particulier au général, d'un groupe restreint vers la globalité, parallèle en cela à la pyramide hiérarchique sociale; l'autre, convergent, du général au particulier (i.e. d'une représentation générale à des formes particulières d'expression : modes, contes, etc...) dans la perspective de ce que Jung appellerait l'« inconscient collectif », ce que nous nommons pour nos besoins l'« univers idéologique de la collectivité ».

Qu'il soit bien compris que nous ne voulons pas dire en cela qu'il n'y a pas d'autres phénomènes opposés ou différents de celui-ci et qui influeraient sur le modèle que nous proposons.

Bien au contraire les phénomènes en présence ici sont innombrables. Essayer de les réduire à « un » modèle dans leur « essence » abstraite serait nier leur caractère propre qui est celui d'un « vécu » mouvant, complexe non réductible par nature.

C'est pourquoi si nous voulons saisir la tradition orale dans ce qu'elle a de caractéristique il ne suffit pas de la cataloguer comme « folklore » (terme utilisé pour la première fois par Ambrose Merton (William John Thoms)), en 1846 : « ce que nous en Angleterre désignons par antiquités populaires ou littérature populaire (mais... qui... serait mieux décrit par un bon mot composé saxon, Folk-lore — *The Lore of the People*) mais bien d'en saisir la fonctionnalité propre comme mécanisme étant partie intégrante de la culture.

C'est dans cette mesure seulement que la tradition orale cessera d'être « objet » historique, amoncellement d'états de faits (« Matter of fact ») allant sans cesse s'accumulant, et deviendra un instrument valable pour l'étude des phénomènes sociaux et des mécanismes sous-jacents de la culture. Il convient peut-être de dire ici comme Ernst Froelisch que l'observation du passé est déterminée par l'intérêt que le sujet agissant a présentement dans la forme du futur⁽¹⁾.

Car c'est véritablement dans la prévision et dans l'élaboration du futur que réside la fonction de toute science et un domaine n'est véritablement science que s'il parvient à éclairer sous un jour nouveau la perception que l'homme a du monde qui l'entoure.

On peut donc dire de ce qui précède qu'il faut distinguer entre deux formes de la tradition, une forme écrite, reflétant l'aspect normatif, officiel, institutionnalisé de la culture et par ailleurs une forme orale reflétant le caractère multi-personnel, dynamique de la collectivité comme tel, cette dernière étant mieux intégrée dans ce qu'on est convenu d'appeler la « culture folklorique » (*folk culture*, R. Redfield, 1946), c'est-à-dire au niveau du groupe restreint, monolithique, que nous avons caractérisé plus haut.

En essayant de dégager les particularités de chacune de ces deux formes de la tradition, il est apparu clairement qu'il fallait par le fait même leur attribuer une fonctionnalité propre à chacune, distinctive des perceptions qu'elles reflètent : d'une part une perception convergente (l'oral), d'autre part une perception divergente (l'écrit). J'ai voulu montrer par là que faire dépendre l'une de l'autre était ignorer la fonctionnalité propre de ces deux formes à l'intérieur de la culture et leur complémentarité au plan de la relation des institutions et de ceux qui les créent.

(1) Remmling, Gunter W., *Road to suspicion, a study of modern mentality and the sociology of knowledge*, Appleton-Century-Crofts, New-York, 1967, p. 96.

Il demeurerait à vérifier dans les faits la validité des affirmations que nous avons posées, validité qui ne peut se mesurer qu'en confrontant des données de l'oral et celles de l'écrit qui permettrait, par exemple au Québec, de savoir jusqu'où l'écrivain est le reflet du milieu, jusqu'où par ailleurs le milieu *populaire* est relié aux institutions culturelles, jusqu'où aussi la culture *populaire* est reliée à la culture de l'écrit, etc...

Il faut bien comprendre ici que mon but n'était pas dans cet exposé de faire état d'hypothèses mais bien de soumettre un nombre de réflexions préliminaires concernant les liens que la tradition entretient avec la culture, réflexions qui feront l'objet éventuellement d'un approfondissement, d'un éclaircissement ultérieur dans un travail sur les proverbes québécois. Il doit donc être entendu que ces quelques idées ne sont soumises ici qu'à titre de suggestions et comme telles ouvertes à d'autres opinions et à d'autres suggestions.

L'AUTRE CANADA ANGLAIS

Pendant que le gouvernement Trudeau, remisant temporairement le rouleau compresseur de son fédéralisme, confère au Québec un statut particulier en y imposant la loi Turner, pendant que Jérôme Choquette envisage d'accentuer encore ce statut particulier en imposant aux Québécois un contrôle obligatoire d'identité, le *Daily Colonist*, lui, découvre soudainement la thèse des deux nations et se dit même prêt à en accepter les conséquences au plan constitutionnel.

« Malgré les promesses, le verbe et le magnétisme de M. Trudeau, constate en éditorial le quotidien de Victoria, le Canada est aujourd'hui plus divisé qu'il ne l'a jamais été au cours de ses 102 ans d'existence. On ne peut nier plus longtemps que l'unité du Canada dépend entièrement de l'humeur et des aspirations d'une seule province : le Québec. Et l'on ne peut prétendre davantage que le séparatisme est en perte de vitesse dans cette province, ou qu'il est le fait d'une faction infime de la population; au contraire, sous diverses formes et en divers sens, il se développe à une cadence alarmante. »

« Quelque opinion que l'on ait là-dessus, on doit reconnaître que les politiques définissant actuellement les rapports entre le Québec et le Canada ne donnent pas les résultats escomptés (le *Colonist* parle de « faillite abjecte »); il faut trouver une alternative, et au plus vite. »

« Peut-être la seule issue serait-elle de reconnaître que le Québec constitue une deuxième nation au sein de la confédération canadienne. Cette option, si elle était prise, entraînerait éventuellement l'octroi à cette province d'un statut particulier en ce qui a trait aux institutions politiques et à la culture... La reconnaissance officielle que le Québec n'est pas une « province comme les autres » pourrait comporter d'énormes avantages pour le reste du Canada. Cet aménagement constitutionnel permettrait de restreindre les problèmes québécois au Québec même; les autres provinces pourraient alors poursuivre leurs propres objectifs, leurs propres programmes de développement, sans craindre d'être contre-carrées par des politiques fédérales axées sur le Québec. »

Des événements troublants

« L'opinion du *Daily Colonist* serait de peu de conséquence, s'il ne s'agissait d'un des quotidiens les plus conservateurs du pays, dont l'attachement aux valeurs traditionnelles du Canada anglais est légendaire, et qui a été jusqu'ici impitoyablement opposé à la thèse des deux nations comme

(suite à l'autre page)

au statut particulier. Cette opinion indique combien le Canada anglais a été troublé par les événements d'octobre. Le recours à la violence, le stationnement des forces armées au Québec, la suspension des droits civiques, tout cela a fait violence aux traditions politiques de l'autre nation du pays.

La populace, certes, s'est ralliée aveuglément aux positions des autorités; certains journaux et certains intellectuels ont même cru opportun de faire appel au nationalisme « anglo » le plus intransigeant à l'endroit du Québec. Toutefois, la majorité peut-être des esprits lucides et réfléchis se pose de très sérieuses questions sur l'avenir politique du pays. Jusqu'où les Canadiens anglais devront-ils aller pour maintenir l'unité factice et l'homogénéité artificielle que préconise Pierre Elliott-Trudeau? Devront-ils se résoudre à l'occupation militaire? Devront-ils se résigner à faire des Québécois des citoyens de deuxième zone, en restreignant de façon plus ou moins permanente leurs droits civiques?

A vrai dire, il faut chercher longtemps pour retrouver outre-Outaouais l'optimisme béat qu'un Gilles Lalande exprimait en ces pages la semaine dernière. Pour un Donald Creighton qui veut écraser le nationalisme québécois, pour un Mitchell Sharp qui proclame la fin du séparatisme, pour un éditorialiste du Winnipeg Free Press qui veut retenir le Québec par tous les moyens, on trouve trois ou quatre hommes d'égale valeur pour signaler que le nationalisme des Québécois vaut bien celui des autres Canadiens, que le séparatisme est peut-être inévitable désormais, et qu'il vaudrait mieux lâcher le morceau dès que nécessaire pour éviter une tragédie.

Si ceux-là trouvaient le courage de dire tout haut ce qu'ils pensent tout bas, s'ils entreprenaient de rechercher avec les éléments modérés du Québec l'alternative que le Daily Colonist juge nécessaire, peut-être alors pourrait-on limiter les dégâts et proposer aux deux nations du pays un avenir plus exaltant que celui que leur préparent les maîtres d'Ottawa.

Claude LEMELIN

(Le Devoir, 26 novembre 1970, p. 4)

TÉMOIGNAGE SUR DE GAULLE

Note — On a envoyé à la rédaction cette lettre d'une jeune Française, étudiante en droit à la faculté de droit de l'Université de Nanterre. Elle constitue un témoignage précieux et émouvant sur le général de Gaulle et nous permet de connaître cette belle jeunesse de France que les journaux ne nous font pas connaître souvent parce qu'elle ne cherche pas à détruire mais à bâtir sur un idéal et des convictions.

« C'est le coeur lourd, très lourd que je réponds à ta lettre. Comme beaucoup de gens, je pensais que le général de Gaulle était immortel. Je ne me posais pas la question de sa mort. D'ailleurs, pour moi ne le restera-t-il pas ? »

« J'ai beau entendre dire autour de moi qu'il est mort, me le répéter, je n'arrive pas à y croire. Je ne veux pas y croire. Je ne veux pas croire qu'il nous a quittés pour toujours. Que jamais je ne verrai sa haute silhouette, n'entendrai sa voix, ne lirai ses mémoires. Et pourtant j'ai assisté à ses obsèques à Colombey-les-deux-Églises.

« Mardi, lorsque j'ai appris la nouvelle, il était onze heures. Je revenais de faire des courses lorsque ma mère me dit : « Le général de Gaulle est mort ». C'est impossible. Ce n'est pas juste. Et je me précipitai pour ouvrir le transistor espérant sans trop y croire qu'ils allaient infirmer cette nouvelle.

« Mais malheureusement ils la confirmèrent et alors ne pouvant me contenir j'éclatais en sanglots. Aujourd'hui encore quand on parle de ce décès et en ce moment même alors que je t'écris, je ne peux retenir mes larmes. Je pleure sans aucune retenue et sans honte. Je pleure la mort d'un père, d'un ami, d'un sauveur. Je t'ai déjà dit ce que représentait pour moi le général de Gaulle et j'espère que tu comprendras mon chagrin même si tu ne le partages pas.

« Mercredi soir à dix-neuf heures nous nous sommes rendus avec le groupe des jeunes gaullistes d'Asnières à l'Arc de Triomphe nous recueillir sur la tombe du Soldat inconnu et à vingt-trois heures, seize d'entre nous sommes partis en direction de Colombey où nous sommes arrivés à cinq heures du matin. La nuit était claire. Même la lune avait tenu à rendre un ultime hommage au disparu. Elle était entière.

« Lorsque nous eûmes garé les voitures, certains s'installèrent pour dormir en attendant le jour. Mais je ne pouvais dormir. Aussi avec trois camarades nous sommes partis malgré le froid en direction du cimetière et de la Boisserie. Nous nous sommes arrêtés devant le tombeau où d'ici quelques

heures le général allait reposer pour toujours auprès de sa fille. Toujours en silence car nous étions trop émus pour parler, nous nous sommes dirigés vers la Boisserie et nous sommes restés devant le grand portail.

« Contre toute attente et toute espérance, j'espérais encore voir sortir le général, ce qui mettrait fin à ce triste cauchemar. Mais ce portail restait désespérément fermé. Je ne sais combien de temps nous sommes restés ainsi attendant, j'en suis sûre, tous la même chose.

« Ensuite nous nous sommes un peu promenés dans cette campagne que le général a si bien décrite et immortalisée dans ses Mémoires. Nous avons assisté à un magnifique lever de soleil.

« Nous sommes revenus sur nos pas et nous sommes allés nous réchauffer à la poste car il faisait très froid. Il devait être environ huit heures lorsque les autocars nous ont rejoints pour repartir vers la Boisserie où nous avons pris place le long de la route afin d'accompagner le général jusqu'à sa dernière demeure.

« Nous sommes restés là ainsi que des dizaines de milliers de personnes jusqu'à dix-sept heures. A onze heures, grâce à un transistor nous avons pu suivre la cérémonie qui se déroulait à Notre-Dame de Paris. Nous avons tous élevé une prière silencieuse du fond de notre coeur vers Dieu.

« A quatorze heures, sans tambours, ni fanfare, ni sonnerie, les troupes de différents corps d'armées sont passées devant nous et ont pris place devant l'église.

« Tous les regards étaient fixés sur ce portail vert lorsque vers quinze heures il s'ouvrit laissant passer un tank sur lequel reposait le cercueil du général recouvert d'un immense drapeau tricolore. Au passage de ce triste cortège, chacun se signe et beaucoup ont les yeux rougis. Des haut-parleurs installés dans la rue nous permirent d'assister à la messe. Et c'est d'une voix émue que nous avons tous récité le Notre Père. Pendant toute la cérémonie un silence impressionnant de recueillement règne.

« Nous repartîmes de Colombey vers dix-huit heures car nous n'avons pas pu nous recueillir sur la tombe du général. Il était impossible d'avancer vers le cimetière. Ce fut un triste retour. Toute illusion était perdue. Tout espoir de revoir le général vivant avait disparu. Je termine ici ma lettre. Je ne pourrais en écrire davantage. »

X X X

QUAND LE MONDE EST MALADE !

En réponse à notre éditorial de novembre 1970, un lecteur nous envoie une coupure du Progrès-Dimanche (22 novembre 1970, p. 26) où Denise Boutin résume un teach-in sur la sexualité qui s'est tenu jeudi et vendredi précédents au CEGEP de Jonquière.

Notre faculté de nous scandaliser s'est fortement émue en ces dernières années. Mais il reste encore des événements capables de soulever la colère dans la société. Notre société garde donc quelques éléments de santé. Pour nos lecteurs nous transcrivons quelques paragraphes de ce compte rendu. Plusieurs, peut-être, ont cru à quelque inquisition quand le ministère de l'Éducation a nommé M. l'abbé Gérard Dion, enquêteur sur les aspects de violence et de perversion dans l'enseignement donné à la jeunesse du Québec. Mais les faits que nous rapportons, les laisseront certainement songeurs.

« L'animateur de ces teach-in M. Jacques-Hugues Lalancette, lit-on, professeur de sociologie du CEGEP de Jonquière, a commencé son exposé en posant une question très inquiétante pour bien des gens : « Les faits sociaux reliés à la sexualité sont perçus d'une façon différente selon les sociétés. Est-ce que nous les percevons de la meilleure façon ? » Dans plusieurs sociétés, poursuit M. Lalancette, la masturbation est acceptée. Même en Sibérie, les parents masturbent leurs enfants pour les apaiser. Cependant dans le continent voisin, l'Europe, ce geste est un péché. En 1900, le Collège des Médecins et le clergé la considéraient comme un péché. De plus, la masturbation est une cause essentielle de la folie, selon ces gens.

« Pour remédier à ce geste jugé mal, les chirurgiens coupaient le gros intestin du patient. Ceci entraînait la mort de celui-ci. Outre cette méthode, les douches froides et la camisole de force étaient des moyens extrêmes. Lorsqu'en 1955, une enquête a démontré que 92% des jeunes se masturbaient, M. Lalancette lance qu'il ne s'en fallait que peu pour que les 8 autres pour cent le fassent.

« Le psychologue Jean-Yves Desjardins (auteur d'un disque sur l'initiation sexuelle qui fut un four à cause de son érotisme flagrant, et auteur d'un volume revendiquant le droit à la masturbation) dans un exposé sur la masturbation soutient que celle-ci calme la nervosité et entraîne la communication entre deux êtres que ce soit à l'intérieur du mariage ou entre fiancés.

« Les relations pré-maritales sont-elles normales ou anormales ? M. Lalancette, dans un retour vers les sociétés autres que la nôtre, nous fait voir que les attitudes vis-à-vis ce phénomène sont très différentes. Selon Manilofski, dans une île du Pacifique, les gens ont créé une institution pour ceux qui ne sont pas mariés. On initie les jeunes à faire l'amour. En Asie, on a orienté la société vers les jeunes. Des huttes spéciales sont aménagées pour initier les jeunes à l'amour. Les jeunes n'ont pas cependant le droit de faire l'amour plus de trois fois consécutivement. Ce règlement veut briser la jalousie et créer une conscience de groupe. En Suède... Au Japon... En Amérique...

« Que penser de tout cela ? M. Lalancette a présenté des éléments nouveaux regardant la normalité et l'anormalité de la sexualité. Il soutient que les sociologues ne sont plus capables de présenter des modèles de sexualité. C'est à chacun de nous de choisir. »

* * *

Voilà comment on donne un enseignement propre à pervertir la jeunesse chrétienne ! Voilà comment les parents ont raison de se défier de certains enseignements reçus dans les institutions d'enseignement de l'État. Qui organise de telles saloperies ? Qui va gouverner les mœurs de la société : les sociologues ou l'Évangile ? En effet si c'est la seule sociologie, avec ses seuls critères, il faudrait aller jusqu'au bout et enseigner que non seulement la masturbation est permise mais que la famille est dépassée, que c'est à chacun de choisir et qu'alors je choisirai de tuer mes ennemis, je m'emparerai de leur fortune, je me remplirai le ventre et je jouirai car je n'ai plus à penser à la Résurrection.

C'est le triomphe de l'égoïsme. C'est le triomphe de la bête en l'homme. C'est le triomphe de l'anarchie individuelle et sociale. Voilà comment des professeurs corrompent une jeunesse et une société. Il y a des moments où si les autorités n'agissent pas, elles deviennent complices. Alors elles méritent une révolution parce que le corps social doit rejeter ce qui est empoisonné et corrompu. Est-ce qu'au CEGEP de Jonquière, il n'y a personne pour protester ? Est-ce que les parents ont fait un sit-in pour demander les amputations nécessaires ? Est-ce que les autorités civiles et religieuses remplissent leur devoir s'il se révèle que les faits rapportés sont exacts ? L'homme est plus que ne le croit la sociologie et la sexologie. Il est plus que « *blood and matter* ». L'éducation à la maîtrise de soi et à la mise en valeur de la nature humaine en fonction d'une destinée surnaturelle, doit garder sa place dans nos CEGEP.

Sous les mesures de guerre

par Jean Papou

Le monde entier est en proie à une
crise sans précédent. La guerre a
été déclarée et les armées se sont
mises en mouvement. Les
gouvernements ont pris des
mesures d'urgence.

Il est urgent de prendre des
mesures pour faire face à la
situation. Les gouvernements
doivent agir rapidement pour
éviter une catastrophe.

Il est également important de
maintenir la paix et la
stabilité dans le monde.

Il est également important de
maintenir la paix et la
stabilité dans le monde.

Il est également important de
maintenir la paix et la
stabilité dans le monde.

VIE CULTURELLE

Sous les mesures de guerre

par René Pageau

I

*Le soleil brûlait sur tes yeux
tout le jour aveugle de la violence
et la voix du sang criait si fort
sous l'épais brouillard
des siècles de chantage*

*O soleil volcanique de la rage
éclatement de bombe
au midi de soi-même
lente et profonde déchirure
de la dépendance*

*O nuit d'épouvante
dans le sang dénouée
de l'innocence*

II

*Depuis tant d'années d'errance
et d'inconsciente soumission
une sombre nuit de sang
sur la conscience de tout un peuple*

*O noire tornade de délivrance
brutale conquête d'identité
lourde mémoire
de trois siècles d'impuissance*

*Pleurez maintenant frères
pleurez l'ignoble fils
du haut de votre silence
pleurez la victime
qu'il a fallu abattre
pour faire entendre vos voix*

*O toi qui dors
au sommet de notre conscience
écoute les pleurs de ta nation
seras-tu peut-être le prix
DE SON SALUT*

III

*Quand je suis de silence verrouillé
la rage comme un remous qui vrille
les eaux jusqu'au tréfonds des sables
est le seul visage de l'amour*

*Toute paix est verte violence de vie
comme les premières fleurs
qui délogent la neige
pour contester la dictature hostile
de nos froids d'hiver
annonçant pour le surlendemain
le retour des calmes vergers fleuris*

IV

*En des heures à fleur de terre
la nuit coulait en mon sang
heure de démente et de vengeance
comme rouge dimanche d'octobre
il faut parler plus fort en ces jours
de drapeaux en berne
bientôt l'aube se lèvera
sur les lentes nuits de notre esclavage*

V

*Dépose maintenant les armes
derrière ta muraille clandestine
l'armée rentrera chez elle
et la nation plus consciente
commencera une ère nouvelle*

*Dépose les armes camarade
pour un jour de vigie
et sur l'île terrorisée
la paix aux mains
pleines d'oiseaux
fera escale pour un printemps nouveau*

Paul Claudel ou la passion de Dieu

par Roger DUHAMEL

de l'Académie canadienne-française

Comment aborder Claudel sans risquer de le trahir, d'abandonner involontairement dans l'ombre quelque aspect essentiel de son oeuvre, de son message ! C'est d'un homme-orchestre qu'il faut s'entretenir. Non qu'il ait abordé tous les genres littéraires. Il a su dépasser toutes les catégories arbitraires pour atteindre à une unité supérieure, aussi sensible dans ses poèmes que dans ses drames, dans ses réflexions au jour le jour que dans ses commentaires de l'Écriture sainte où se complurent les dernières années de sa vigoureuse vieillesse.

Chêne robuste planté au coeur de la plaine champenoise, aucun des orages du monde ne l'aura ébranlé. Dès sa conversion, il s'établit dans une confiance qui ne subira aucune éclipse et paraîtra même parfois hautaine et agressive. Si le mot de la fin comporte une signification symbolique, qu'on se rappelle la parole de Claudel, quelques minutes avant sa mort. L'octogénaire est terrassé et les siens s'empressent autour de lui. Il les éloigne avec une certaine rudesse : *Laissez-moi seul, je n'ai pas peur !* Ce sont les derniers mots intelligibles qu'il ait prononcés. Il ne redoute pas le rendez-vous ultime, il y a déjà longtemps qu'il le souhaite.

Il semble tout naturel que Claudel n'ait jamais écrit un roman. Il s'intéresse peu à l'homme comme tel, aux relations des êtres entre eux. Tout cela n'est que brouilles pour lui. Ce qui compte seul, c'est la liaison de l'homme à Dieu, de la créature au Créateur. Le mot

religion est pris dans son sens originel de *religare*. Et c'est de cette contemplation émerveillée et si longuement poursuivie que naît et s'épanouit, comme d'une seule coulée, le vaste poème de son oeuvre.

Les légendes ont la vie dure. On va répétant que Claudel est un écrivain obscur; il y a là quelque méprise. Si l'on entend qu'il ne cède pas à la facilité, qu'il exige la participation active des lecteurs, il n'y a rien à redire là-contre. Nous admettons volontiers qu'il ne courtise pas la popularité mondaine — encore qu'il n'ait pas été insensible aux succès éclatants acquis dans sa maturité. S'il est parfois difficile d'accès, c'est que sa pensée s'élève aux sommets et se refuse à ramper à ras de sol. Il existe aussi une autre raison de malentendu sur laquelle il importe de s'expliquer.

Les esprits de formation française entretiennent un certain idéal d'expression et quiconque s'éloigne des canons traditionnellement reçus est aussitôt voué aux ténèbres extérieures. Nous avons tous un petit côté cartésien ! Or il est trop évident que Claudel, aussi bien par ses voyages incessants autour de la planète que par sa familiarité avec la Bible, les tragiques grecs, la sagesse orientale, les légendes germaniques, déborde les cadres étroits de l'hexagone français. Rien d'étonnant à ce que notre latinité, plus ou moins frelatée, s'en offusque. Certes, il est loisible de préférer un auteur, comme l'écrit Louis Barjon, « plus représentatif des vertus propres au génie de notre race, faites d'ordre logique, de mesure, de clarté. Mais ne faudrait-il pas avoir un esprit étroitement partisan, s'avouer convaincu qu'il n'existe d'autres vérités que celles qui fleurissent entre le Jura et les Pyrénées, pour refuser de faire accueil à l'enrichissement bienfaisant que nous apporte cet aède cosmique, si largement ouvert à tous les aspects de la pensée, de la vie et de l'histoire humaines ? »

C'est dans cette perspective seule, généreuse et *catholique*, qu'il devient possible de ne pas s'égarer dans

cette forêt luxuriante qui n'a rien d'un jardin bien ratissé à la française. L'art ne se limite pas à la perfection formelle ou, plus exactement, à une certaine perfection formelle obéissant à des règles strictes qui contribuent souvent à vider l'oeuvre de son contenu vivant. Claudel plonge à pleines mains à toutes les sources, sachant y découvrir le reflet de Dieu.

* * *

Le lyrisme claudélien ne correspond en rien à l'esthétique romantique; la démarche est entièrement différente. Pour les grands poètes du XIXe siècle, la nature n'était qu'un prétexte, elle servait de décor; leur narcissisme les portait à y rechercher l'image de leurs propres états d'âme. Ils se situaient d'emblée au centre de l'univers et tout gravitait autour d'eux; la mélancolie du lac traduisait la tristesse sur soi apitoyée du poète. Rien de tel chez Claudel, qui se montre beaucoup plus humble (malgré l'immense orgueil dont il était possédé). Les objets sont la manifestation tangible de la gloire divine; à lui de les nommer, comme un célébrant. N'est-ce pas sa vocation propre ?

Ô poète, tu n'expliques rien, mais toutes choses par toi deviennent explicables.

Oublieux de soi, parce qu'en état d'adoration et de reconnaissance, il s'exalte dans une allégresse universelle :

Salut, ô monde nouveau à mes yeux !

Ô credo entier de choses visibles et invisibles : je vous accepte avec un coeur catholique !

J'envisage l'immense octave de la Création !

Le monde s'ouvre, et si large qu'en soit l'empan, mon regard le traverse d'un bout à l'autre.

J'ai recensé l'armée des cieux et j'en ai dressé état,

Depuis les grandes figures qui se penchent sur le vieil Océan,

Où que je tourne la tête

*Jusqu'au feu le plus rare englouti dans le plus profond
abîme*

*Ainsi que le Pacifique bleu sombre où le baleinier
épie l'évent d'un souffleur comme un duvet blanc.*

Poète cosmique, bien sûr, ne rejetant rien de ce qui est accessible, s'efforçant au contraire à tout rassembler d'une vaste étreinte. Il ne se contente pas de la sèche énumération d'un catalogue. Tout lui est spectacle prodigieusement vivant et les images se pressent sous sa plume, des images fulgurantes, inattendues, charnues, charnelles, arrachées toutes vives à la réalité. Nous connaissons, par exemple, cet extraordinaire poème inspiré par les fiançailles du Rhône et de sa vallée; le Rhône, fleuve bondissant comme une cavale indomptée et qui permet au poète d'évoquer l'union toujours mystérieuse de la femme et de l'homme :

*... qu'il est beau le fiancé, quand enfin, à ce tournant
du Rhône,*

*Il apparaît, le premier parmi la troupe équestre de
ses frères.*

*Lui entre tous les jeunes de son âge le plus grand
et le plus beau, vêtu d'armes qui jettent l'éclair !*

*Ah ! qu'il la prenne déracinée et perdant l'âme entre
ses bras,*

*Comme une grande urne pleine d'un vin sans prix
que l'on met debout pour la table d'un dieu, oscillant
sur sa pointe aiguë !*

*Car à quoi sert d'être une femme sinon pour être
cueillie ?*

*Et cette rose sinon pour être dévorée ? Et d'être
jamais née*

*Sinon pour être à un autre et la proie d'un puissant
lion ?*

*Ah, qu'il me prenne sur son coeur et jamais ses bras
ne me paraîtront trop durs,*

*Et qu'il me tue s'il veut pourvu qu'il ne me laisse
point échapper !*

*Que d'autres louent la rose et moi je louerai l'homme
libre, imprenable, inattendu,*

Le mâle, le maître, le premier, l'animateur,

*L'homme qui a reçu de Dieu même origine et ne
relève que de lui seul !*

*Et le bonheur est une forte prison. Mais à quoi ser-
virait la coupe close de ce lac enchanté et les rets de
cette nuit d'amour, où le pas du soleil même prêt à
revenir hésite,*

*S'il n'y avait le Rhône, je le sais, pour nous en faire
sortir et les sonnantes eaux de ce fleuve armé qu'aucun
rivage ne captive !*

*Ce n'est point de la terre qu'il sort, c'est du ciel
qu'il descend directement ! En voyez autour de nous,*

*L'Europe autour de nous de toutes parts pour le re-
cueillir profondément exfoliée se lever et s'ouvrir comme
une rose immense,*

*La terre, jusqu'aux suprêmes glaciers du ciel même
liminaires, avec ces longs pans de murs concentriques
l'un sur l'autre,*

*Se lever et s'ouvrir comme une cité en ruines et
comme une rose dévastée...*

On regrette de devoir s'interrompre... Cette ampleur de rythme est à peu près unique dans la poésie contemporaine; on ne sait en rapprocher que la cadence épique de Saint-John-Perse, bien que la poésie admirable de celui-ci soit découronnée de ses origines surnaturelles. Pour bien coller à son inspiration grandiose, Claudel s'est inventé un instrument personnel. Il use d'un verset qui ne s'astreint à aucune règle prosodique fixe; l'alexan-

drin est pour lui de l'alexandrinisme, c'est-à-dire une tentative vaine d'encager la pensée dans la geôle des douze pieds incessamment répétés. De même pour lui la rime est-elle dépourvue de toute signification; c'est un exercice de mandarin où s'épuise une imagination stérile. Ce n'est donc qu'à la toute fin de sa vie que Claudel s'est réconcilié avec Racine, qu'il a reconnu qu'un art fermé sur son objet demeure susceptible d'atteindre à une grandeur authentique.

Malgré sa puissance, le poète n'est pas insensible à la fragilité qui est grâce. Le maître des ouragans assourdit sa voix de tonnerre pour se faire toute tendresse. Il rejoint la simplicité naïve, la douceur chuchotante pour décrire son émoi en présence de la jeune fille Violaine :

*Quelle est celle-ci qui se tient debout en face de moi,
plus douce que le souffle du vent, telle que la lune à
travers les jeunes feuillages ?*

*Sa taille est comme de celle qui a achevé de grandir,
toute droite dans sa noblesse ingénue.*

*Non point la rigidité de l'arbre, mais une souple raideur
de fibres, la tige de la fleur neuve dans ce lys qui
est le premier né !*

Elle est mienne, et sa vie est comme ce trait

De l'haleine avec lequel on se réveille.

*La voici comme l'abeille nouvelle qui déploie ses
ailes encore fraîches, comme une grande biche, comme
une fleur qui ne sait pas elle-même qu'elle est belle !*

*Son visage est comme recueilli dans la joie qu'elle
goûte, et je vois ses cheveux qui sont comme l'or et
l'argent !*

*Fauves avec des reflets d'argent comme la menthe,
comme le dessous de la feuille !*

L'un des aspects imprévus de son génie, c'est l'humour. Cet humour n'a rien de quintessencié ou de subtil;

il sourd sans apprêts de son vieux fonds paysan. Il éclate en cocasseries et même en contrepétteries, il ne s'embarrasse pas de l'appréciation des délicats ou des précieux. Le rire de Claudel est énorme et sonore, il ne se fige pas en un sourire étudié. De la théologie à la bouffonnerie, c'est un parcours rarement franchi et où d'autres, moins solidement installés que lui dans la grande paix des enfants de Dieu, risqueraient de se casser la figure. Un exemple, entre tant d'autres, de ce ton familial et goguenard :

C'est curieux, moi, je lui trouve l'arôme puissant et concentré d'un vers de Plaute.

Un de ces grands vins du Latium, qu'on conservait dans une amphore d'argile blanche lutée avec de la poix d'Ostie.

Un de ces vins où l'on dirait que les chaussures de toutes les légions romaines ont macéré !

Tel est Claudel le poète, grand errant des routes du monde, tout ramassé en sa force bouillonnante, le regard ému devant le spectacle sans cesse recommencé où il distingue les traits divins. Il y a aussi l'homme de théâtre qui jamais n'abolit le poète.

* * *

De tous les genres littéraires, le théâtre est le plus asservi à des conventions matérielles. Conçu pour la représentation, il doit tenir compte d'une foule de facteurs qui paralysent l'élan de l'auteur en l'assujettissant à des obligations précises. On imagine mal Claudel se pliant à des exigences qu'il jugeait sans doute scolaires et sottes. Il débouche dans le drame avec son impétuosité aventureuse, peu soucieux de se mesurer à un Porto-Riche, à un Bataille ou à un Bernstein, qu'il devait au demeurant complètement ignorer.

Ce fut une gageure de restaurer le sens du drame à une époque assez basse où triomphait le théâtre boulevardier, dont les trois actes reposent sur l'inépuisable

triangle conjugal. Il n'y a pas lieu de s'étonner que la partie fût lente à gagner; ce sont les cadets du poète, beaucoup plus que ses contemporains immédiats, qui lui ont finalement accordé le privilège de prendre rang parmi les grands dramaturges de tous les temps.

Certes, Claudel n'est pas le seul à avoir deviné que notre temps devenait tragique. Pour y échapper, Giraudoux s'est évadé dans le monde du songe et de la fantaisie; Anouilh reprend toujours, sous des formes diverses, le conflit permanent qui oppose Antigone à Créon; les personnages de Camus hésitent entre la révolte et l'acceptation amère de leur impuissance; Montherlant drape en des phrases d'une noblesse incomparable des sentiments qui ne paraissent pas toujours authentiques; et Sartre transforme la scène en machine de guerre vouée à la victoire de l'athéisme militant. Seul Claudel oblige l'homme à affronter son véritable destin humain, sous l'oeil de Dieu. Le point capital, c'est que le conflit profond n'existe pas entre les personnages, il est en eux, ils n'ont et ne peuvent avoir qu'un but, c'est d'assurer leur salut, souvent par les voies les plus détournées, puisque les desseins divins demeurent insondables.

Tout n'est pas également admirable dans ce théâtre où il arrive au lyrisme d'étouffer le drame, de le recouvrir d'un symbolisme à plusieurs étages et de le rendre trop hermétique. L'avenir retiendra sûrement quelques oeuvres dramatiques d'une résonance profonde, même si l'on ne s'accorde pas toujours à reconnaître quelles sont exactement les pièces promises à la pérennité. Tout pronostic demeure subjectif, puisque fondé sur des goûts personnels.

A côté de ces grandes machines lyrico-mystiques qui gravent d'une écriture violente des fresques d'histoire (songeons à la trilogie : *L'Otage*, *le Pain dur*, *Le Père humilié*), il est permis de consentir une place de choix à des entreprises moins bruyantes et moins ambitieuses, davantage à notre échelle, parce qu'elles évoquent des conflits domestiques, même s'ils sont sublimés. Ainsi

en va-t-il de *L'Échange*, tout entier établi sur l'indissolubilité du mariage. Deux hommes et deux femmes se cernent et se relâchent en un troublant quadrille. L'instable et séduisant Louis Laine a enlevé et épousé Marthe, la douce-amère, petite fille arrachée à son village de France et projetée sur une plage d'Amérique, Marthe qui a *appris dans son enfance à ne pas nuire à autrui et à poser son pain sur une borne au lieu de le jeter, quand elle n'en voulait plus*. Louis l'insatisfait cède aux manœuvres enveloppantes de l'actrice Lechy Elbernon, maîtresse du brasseur d'affaires américain Thomas Pollock Nageoire. Ce dernier, qui remercie le Seigneur parce qu'il a *donné le dollar à l'homme*, obtient Marthe de Louis contre de l'argent. C'est le terrible échange. La douce Marthe se révolte devant un marché aussi sordide et sa douleur fait hésiter Louis, que Lechy fera tuer. Ruiné par elle, Pollock s'élève à une certaine forme de dignité; il appartient aussi bien à la tradition de Job qu'à celle du pionnier américain.

Le drame le plus déchirant, c'est *Partage de Midi*. L'amour, dans ce qu'il a de plus absolu, réunit et détruit un homme et une femme dont l'attirance réciproque et irrésistible s'agrandit à la dimension d'une Présence qu'ils essaient de nier sans y réussir pleinement et qui les obligera à s'avouer leur défaite. A un certain moment, Ysè s'interroge en tremblant et se demande s'il n'y a point de Dieu. Pour la rassurer, Amalric, peu porté à l'inquiétude métaphysique, lui répond que s'il y en avait un, il le lui aurait dit, comme si parole comportait quelque certitude. Et Ysè reprend, à la fois subjuguée et craintive :

Il n'y en a donc pas. Et je n'ai rien à me reprocher.

Et ce que j'ai fait, je le ferais encore.

Et cependant il y a des moments où, tu sais, c'est comme quand on sent que quelqu'un vous regarde.

Sans relâche, et l'on ne peut s'échapper, et quoi qu'on fasse,

Par exemple, si l'on rit ou que tu m'embrasses, il est témoin. Il nous regarde en ce moment.

Et, mon Dieu, est-ce que c'est bien digne de vous ? et qu'il a besoin avec une femme de quelque chose de si solennel et sérieux ?

Un petit moment encore, et, patience, nous ne serons plus là !

Oui, Amalric, dès que l'on marche, le pied sonne,

Et c'est comme quand on marche dans la nuit et l'on ne voit pas,

Mais on entend qu'il y a un mur à droite quelque part.

Ce mur à droite quelque part fait éclater la conscience du péché consenti et détesté. Rappelons la ligne de l'intrigue. Rentrant en Chine où il a longtemps vécu, Mésa, découragé, se croyant rejeté de Dieu, s'abandonne aux sortilèges d'Ysè. Pendant son absence, cette femme de passion le trompe avec Amalric, et Mésa a profondément souffert de cette trahison, car il aimait en elle *cela qui est à la place du bonheur*. La guerre est déclarée et Mésa, mourant, subit le délicieux investissement de Dieu. Ysè choisit de mourir à ses côtés.

Malgré le suc mystique dont elle est gonflée, *L'Annonce faite à Marie* apparaît comme le drame claudélien le plus dépouillé de toute ornementation adventice. Le poète a retrouvé la simplicité forte du moyen âge. Il écrit le cantique du renoncement sur un fonds de tapisserie ancienne, à l'ombre haute de la cathédrale, dans le décor humble de la ferme de Combernon qui verse tribut au monastère de Monsanvierge. Fiancée de Jacques, comment Violaine accepterait-elle le poids d'un pareil bonheur qui fait injure à l'humanité souffrante ? *Nous nous aimions trop pour qu'il fût juste que nous soyons l'un à l'autre*. Sa charité la perdra, c'est-à-dire la sauvera. Par un geste délibéré d'amour où le désir n'a tracé aucun sillon, elle embrasse le lépreux Pierre de Craon et devient comme lui lépreuse, et méprisée et rejetée. Sa soeur,

la sombre Mara, épouse Jacques, et finira par assassiner Violaine qui a ressuscité son enfant, parce que le fardeau de la gratitude est trop lourd à un faible coeur humain. Le sacrifice atteint un sommet qui ne sera pas dépassé :

Est-ce que le but de la vie est de vivre ? Est-ce que les pieds des enfants de Dieu seront attachés à cette terre misérable ?

Il n'est pas de vivre, mais de mourir, et non point de charpenter la croix, mais d'y monter, et de donner ce que nous avons en riant !

Là est la joie, là est la liberté, là la grâce, là est la jeunesse éternelle !

Et vive Dieu si le sang du vieillard sur la nappe du sacrifice près de celui du jeune homme,

Ne fait pas une tache aussi rouge, aussi fraîche que celui de l'agneau d'un seul an !...

De quel prix est le monde auprès de la vie ? Et de quel prix la vie, sinon pour la donner ?

* * *

Georges Duhamel écrivait, il y a déjà longtemps : « Tout, dans les écrits de Claudel, semble étranger au monde des proportions courantes... Il vous faut jeter la vieille balance et le vieux compas, s'il vous plaît d'entretenir commerce avec cet homme ». C'est l'évidence même. A cette appréciation d'un agnostique rempli de sympathie et de respect, nous ajoutons que Claudel nous étourdit parce qu'il ébranle sur leurs bases les traditionnelles catégories terrestres. Nous sommes tous humains, trop humains. Quiconque s'applique humblement à épouser la courbe de sa vision reconnaît aisément que s'il transcende les proportions courantes, ce n'est point pour aborder aux rives de la fantasmagorie, de l'aberration ou de l'absurde, c'est pour épeler la phrase divine gravée au coeur de la création.

■ ● ■

Pierre Mathieu à la recherche de l'absolu

par René Pageau

Au Québec, nous avons eu la génération des grands poètes isolés dont la voix ne trouvait guère d'écho dans notre pays aux vastes espaces. Ils ont chanté leur solitude et nous constatons après quelques décennies que leur chant était surtout une dénonciation du refus collectif et inconscient de la mission qu'ils s'étaient donnée. Leur chant disait sur les toits ce que le peuple pensait. Mais comme le peuple s'était habitué extérieurement à la soumission, il n'osait affirmer qu'il se reconnaissait dans les cris d'angoisse et de solitude des poètes. Ces aînés qui sont nos maîtres n'avaient pas de statut social. Mais, aujourd'hui, le peuple se reconnaît à travers les poèmes d'une Rina Lasnier, d'un Alain Grandbois ou d'une Anne Hébert.

Ces poètes aidés de ceux des années 60-70, dénoncent encore les malaises de la collectivité. Miron, Chamberland, Ouellette et Lapointe parlent peut-être avec plus d'évidence de l'homme québécois, dépossédé et insulté, chez lui. Tous les poètes luttent durement pour que le québécois asservi, s'affranchisse en revendiquant ses droits. Avec leurs aînés, les poètes de la génération de Miron ont réussi à éveiller la conscience de la nation afin de faire naître un espoir collectif de libération. Les événements que nous vivons aujourd'hui, au Québec, disent hautement que leur message a été entendu du peuple. Les mesures repressives, pour sécuriser les bourgeois, cesseront-elles à la honte de ceux qui les ont imposées ? Sinon, le peuple sera de nouveau réduit au silence et refusera encore une fois de se reconnaître à travers la parole prophétique des poètes. Et il lui faudra repartir à zéro.

À travers les prophéties des grands poètes et les cris démesurés de certains vociférateurs, il y a parfois de belles voix mineures, des voix de complainte qui apportent des accents nouveaux à cette prise de conscience collective que nous vivons depuis la mort du seigneur Duplessis. Pierre Mathieu dénonce, à sa manière, dans ses complaints fraternelles, depuis *Partance* jusqu'à *Interlune*, le mal de la nation.

Pierre Mathieu est convaincu que ce qui manque le plus dans notre monde divisé entre l'être et l'avoir, entre la chair et l'esprit, entre la lumière et les ténèbres, entre la joie et le plaisir, c'est l'AMOUR. Son message est moins explicite que celui de Pierre Bertrand, mais, au fond, il est le même. Amour qui est acceptation inconditionnelle de l'autre. Comprendre l'autre n'est-ce pas l'accueillir en soi ? Et le chant de Pierre Mathieu dénonce avec douceur, le manque d'amour qui engendre l'ennui, le plus grand mal du siècle.

« Témoin de l'Absurde, je sais comprendre

*O ma fleur, ô ma soeur, insolite, amoureuse de la
muraille »*

Partance (1964)

Ce premier recueil a, certes, des qualités poétiques réelles. Une langue déliée qui se laisse emporter par le souffle prolongé de l'envolée lyrique. Et la confiance s'éternise. Le thème principal de ces premiers poèmes est l'ardent désir de partir. Un idéal très loin, très vague attire au loin. Il faut tout laisser quotidiennement derrière soi, pour s'approprier cet idéal qui est en somme l'Absolu. D'où cette volonté bien déterminée de vivre en état de partance.

« J'appelle à grands cris muets les partances »

Dans sa marche vers cet Absolu, le poète est souvent brimé par le quotidien qui érige une muraille entre le désir et la possession. Et c'est l'effondrement de l'âme dans la solitude :

« ô murs emmurés d'une solitude seule »

Déjouant l'espoir qui vacille face à l'obstacle répété,
le poète espère parfois contre tous les événements :

*« Déroutant l'espoir,
la main chercheuse
qui écrase
les heures à venir,
les fleurs à mourir,
et ranime encore le feu de notre fatalité
brute, absurde
d'abreuver l'Infini dans notre poitrine
Sans cri. »*

Après tant de départs avortés, après tant de rêveries
pour traverser la muraille obscure du réel, après tant
d'espoir pour se rapprocher de l'absolu, viendra le jour du
grand départ, de l'unique départ préfiguré, tout au long
du recueil, par le silence, la solitude, l'angoisse et la
lumière, ce retour à l'enfance qui est en somme un
signe prophétique de la « réincarnation promise » dont
parle l'auteur.

« Je vous supplie ! entrebaillez vos lourdes paupières

... laissez errer votre lointain regard

... osez le regard sur le cri du jet bleu

*Je vous en prie ! laissez enfin votre âme offrir
les rivages de beauté à l'ange prisonnier
de l'unique muraille,
afin qu'il soit donné d'aimer le jour
qui s'attarde aux portes de la nuit*

L'itinéraire du poète s'inscrit dans le réel et le doute se
lève dans une conscience toujours à la recherche de la
lumière qui fait surgir l'interrogation :

*« Pourquoi, le vide lucide dans la question éventrée
transmué en espoir*

*Pourquoi ce silence noyé, au tintamarre
de l'âme, faisant compromis avec le Doute*

véneux ?

Midi de nuit (1966)

En pleine nuit le soleil éclate. L'espérance du poète est si vive, qu'il somme le soleil de porter en son nom, la lumière dans l'âme enténébrée à travers ce long et lent cheminement de l'Esprit :

*« Sous nos pas harassés de tourner en rond
le velours de l'espérance s'est tissé...
Le beau soleil arrivera,
bientôt le fleuve ne sera plus crispé
les navires glisseront dans le bleu de l'horizon
mais longue est l'attente du coeur. »*

Sa voix sympathique est un appel à la fraternité et à l'amitié. Fraternité nécessaire qui conduit à l'Absolu désiré.

*« J'étire sur toi
l'ombre de mon corps, prison au secret de l'espoir,
je lutte
avec cette distance massive qui descend de tes cils
pour refermer
bientôt le coffret d'Hier sur toutes mémoires
incertaines ».*

Cet Absolu dont nous parle si affectueusement Pierre Mathieu, c'est le Dieu des chrétiens qui a placé le court événement de chaque vie d'homme dans le grand et l'unique événement de Salut. Ce TOUT, l'homme le possèdera au havre où le conduira son dernier voyage :

*« Mort, seule pureté permise
sceau de ma vérité
floraison délectable au parfum véhément du soir »*

Mais l'homme est appelé dès ici-bas, tout au long du voyage, à posséder déjà cet Amour par la contemplation. C'est en lui que l'homme trouve la réponse à l'ultime pourquoi de sa raison d'être.

*« Je sacrifie le plaisir à l'ardeur du Dieu
 Je poursuis tout appel
 dans un élan qui me rend la certitude
 Témoin sans redevance, j'avance
 Ombre muette d'une grande fleur
 au seuil d'un printemps intime
 et je compose avec mes ailes
 des vols extrêmes qui me ravissent
 vers les îles ultimes où parfois chante le poète. »*

Pour faire éclater ce « midi de nuit », le poète doit accepter d'être « épouvantail pour le monde ». Pierre Mathieu parle avec certitude de cet « avenir qui vient ». L'emploi des présents mêlés aux futurs laissent percevoir qu'à travers tous ses espoirs, l'homme est déjà en possession de l'Absolu vers lequel il tend dans le quotidien par l'espérance et la foi en essayant de fraterniser avec tous les hommes.

*« Pour ceux qui ont reçu la douleur humaine
 comme un grand
 soir déçu et qui bravant le silence de la nuit
 ont senti s'effriter
 le droit d'une présence ceux-là s'attarderont à
 comprendre
 le poids d'une certaine croix. »*

*...
 Pour ceux qui n'ont reçu ni la joie ni la douleur
 seulement la
 vague fadeur de l'espoir retiré et qui avancent
 en plaques désertiques
 sur le chemin du feu,
 Pour ceux-là seuls, je te demande pitié car ils n'ont
 vraiment rien,
 ni vie, ni mort accrochée à l'arbre des appels
 déchirants. »*

Ressac (1969)

L'auteur réédite dans *Ressac* certains poèmes des deux recueils précédents. A la page 15, il unit par un

fragment de poème inédit, deux poèmes pour en former un long intitulé *Mer* : la première partie est un poème tiré de *Midi de nuit* et la dernière partie est un fragment du poème *Interrogation* de *Partance*. Ce jeu hasardeux que l'on retrouve aussi dans le poème intitulé *Décembre* et dans certains autres poèmes, a peut-être comme avantage de nous prouver que la poésie est intemporelle et porte en elle-même sa propre logique à travers une incohérence apparente. L'auteur s'amuse. Ce genre de fantaisie risque souvent de compromettre l'unité du poème.

Mais avec les rares inédits, le poète nous ramène, à travers ses plaintes, sur la piste de ses recherches.

*« La terrible responsabilité d'être un midi
sur la grève déserte
à l'heure précise des mouettes heureuses
de se savoir nu de l'intérieur
et de marcher tout en sachant... »*

*...
La terrible pitié de tenir dans ses bras
son âme comme Pieta son fils
et de savoir que nul ne captera le long soupir*

étouffé »

« Ne voulant plus faire crédit à l'absurde », le poète « remercie la Vie d'avoir récompensé de mort toute chose. » Pierre Mathieu affirme que les hommes, victimes de notre société de consommation, cherchent inconsciemment à étancher leur soif d'être en révolte sous la sécheresse alourdissante de l'avoir.

*« Nous sommes tabernacles ouverts
en attente d'éternité.*

Stabat Mater (1970)

Il est assez rare, dans le contexte québécois actuel, de voir un poète oser écrire un poème sur la Vierge retraçant ainsi, avec connaissance et respect, les grands

mystères de la mort-résurrection du Christ. Pierre Mathieu dénonce, en confessant ouvertement sa foi au Christ, le faux mysticisme engendré par la déification des choses qui creusent le vide en l'homme et assure en lui la « victoire de l'absurde ».

*« Vierge Mère,
vous qui la première expérimentiez le désert,
il est une nuit semblable à la vôtre
que nous devons traverser !
apportez-nous, viatique d'amour,
le pain de douceur et de velours
pour apaiser
nos âmes revêches et gercées
par nos soifs non comblées. »*

Seul Pierre Bertrand pouvait avoir l'audace de publier à *Passe-Partout* ces poèmes religieux. Dans ces poèmes descriptifs, on ne reconnaît pas le long souffle lyrique et interminable de Mathieu. Le long poème intitulé *La Marche*, me semble le mieux réussi et le plus original de cette suite poétique.

Interlune (1970)

Pierre Mathieu est fasciné par les mots comme un enfant. Il joue avec les mots comme un enfant joue avec des billes de verre, les exposant de mille et une manière au soleil, surpris et enchanté de leur miroitement.

Dans ce dernier recueil, nous retrouvons Pierre Mathieu mais avec une langue de création et non plus une langue d'émotion. Trop de poèmes dans les recueils précédents se rapprochaient de la prose émotionnelle de certains romantiques. Le poète sait, dans ce recueil, retenir son émotion pour faire naître en lui-même la sensibilité profonde qui crée. Nous sentons que le poète est entré vraiment dans la forme verbale du poème. Ce n'est plus le poète qui dit, c'est le poème.

*« C'était l'heure de la neige bleue
à l'heure où l'ombre prend présence
sur la blancheur
à l'heure du pleur généreux
et du parfait accomplissement »*

Cet extrait et plusieurs autres poèmes notamment *Aveu* et *Envoi*, premier et dernier poème du recueil, témoignent de la valeur réelle du poète. Le poète n'a pas laissé, cette fois, aller sa plume au gré de son imagination vagabonde, inventant des images qui s'entassent les unes sur les autres, parfois sans nécessité. Il se fait plus avare des épithètes-chevilles et des longues litanies interrogatives.

Pierre Mathieu continue dans ce recueil sa quête d'Absolu. Toujours fidèle à lui-même, il ne craint pas d'exprimer les aspirations indéracinables de son être.

*« Dieu, que cela fait du bien !
un enfant heureux
traversant un champ de neige
Dans le soleil
la rutilance
du sapin gelé
comme un coeur qui se garde. »*

La mer, la nuit, la mort et la présence discrète de la femme forment comme une toile de fond à toute l'oeuvre poétique de Pierre Mathieu. Nous avons voulu étudier un aspect de l'ensemble de ses poèmes déjà nombreux si nous tenons compte que le premier recueil de l'auteur est paru en 1954.

La voix de Pierre Mathieu mérite d'être entendue. Cette voix riche et lumineuse qui nous apprend qu'il n'est pas nécessaire de vociférer ou de déifier l'érotisme pour être lieu de beauté. Cette voix de complainte qui est aussi la voix d'une partie d'un peuple.



L'édition québécoise en quelques lignes

par Julia RICHER

Document MIRON

L'Équipe de *La Barre du Jour* publie un document MIRON qui est un témoignage rendu au poète de notre résistance et en même temps qui veut marquer une opposition à la présente philosophie du pouvoir. Il est le fait d'un colloque récent qui s'est tenu à l'Université de Montréal au département d'études françaises, colloque qui était une « protestation contre la loi des mesures de guerre, les arrestations qui en ont résulté et dont plusieurs, jusqu'à preuve du contraire, nous semblent arbitraires » (Normand Leroux, professeur et directeur du Département d'études françaises de l'Université de Montréal).

Les textes sont très beaux et très émouvants. Ils démontrent l'influence de Miron sur plusieurs personnalités littéraires actuelles : Yves Préfontaine, Jacques Brault, Roger Soublière, Roch Carrier et plusieurs autres.

La période agitée que nous traversons aura fait surgir, boomerang des mesures anti-démocratiques prises par nos gouvernants, des symboles auxquels une partie de la population s'est accrochée. Gaston Miron en est un. Déjà son oeuvre qui chante le Québec « terre amère » et « terre amande » répondait aux aspirations d'une jeunesse qui veut s'authentifier. Déjà sa poésie — parole et écriture — perçait son chemin jusqu'aux profondeurs des humiliations acceptées. Il apparaîtra, demain, comme le *signe* d'un avenir démystifié.

*« les hommes entendront battre ton pouls dans
l'histoire
c'est nous ondulant dans l'automne d'octobre
c'est le bruit roux de chevreuils dans la lumière
l'avenir dégagé
l'avenir engagé. »*

**Indépendance et
marché commun
Québec-États-Unis**

L'auteur de ce petit ouvrage « provocateur, » Rodrigue Tremblay, professeur d'économie et de finance internationale à l'Université de Montréal, a cru qu'il était de sa responsabilité d'homme de science et de citoyen québécois, d'émettre son opinion sur les transformations actuelles du Québec, y compris la possibilité de l'avènement d'une indépendance nationale, dans l'optique cependant d'un devenir nord américain. Pour l'auteur, Québec subit à l'intérieur du marché commun canadien deux milliards de dollars de pertes annuelles minimales. Il se doit d'évoluer progressivement vers un rapprochement économique pro-américain où éventuellement il pourrait réaliser son indépendance dans une option nord-américaine.

Rodrigue Tremblay répond aux questions que le Québécois se pose lorsqu'il envisage l'indépendance. Selon lui, l'idée d'un état libre, autonome et soustrait à la Confédération canadienne paraît irréalisable si elle ne s'appuie pas sur des structures économiques solides. Il ne croit pas en un Québec indépendant appelé à devenir un petit « ghetto économique appauvri et isolé, sur les bords du Saint-Laurent ».

Ses arguments énergiques, appuyés sur des statistiques scientifiquement contrôlés, ramassés en un style populaire accessible au plus grand nombre, permettent un tour d'horizon instructif. En fait cet ouvrage publié aux *Éditions du Jour* est un *manifeste économique* qui vient ajouter un élément nouveau aux perspectives d'avenir du Québécois.

Aspects de la littérature québécoise

Guy Robert est un vulgarisateur-né ! Sous sa plume les raccourcis ont le ton pédagogique aimable et le charme d'une conversation. Le petit livre qu'il publie chez *Beauchemin* est d'abord ça : la conversation d'un professeur avec son élève sur des aspects de la littérature québécoise. Il ne faut pas y trouver une synthèse définitive et des critiques approfondies. L'auteur souhaite tout au plus éveiller la curiosité de son élève, l'aiguiser, l'orienter vers la lecture d'oeuvres québécoises valables. Pour y arriver il emploie, bien sûr, certaines formules consacrées qui datent peut-être. Mais les résultats sont bons. À le suivre le lecteur éprouve le besoin d'aller au fond des choses, de lire personnellement les oeuvres dont il parle.

La jeunesse du Québec en révolution

Jacques Lazure publie cet essai d'interprétation aux *Presses de l'Université du Québec*. Cette première étude — cinq volumes seront publiés à ce sujet d'ici quelques années — veut éveiller l'opinion publique à « l'immense charge révolutionnaire que contient présentement la jeunesse du Québec ».

Révolutionnaire en ce sens que la jeunesse actuelle cherche à se revaloriser, en rejetant la société dans laquelle elle vit pour renaître à sa propre réalité. Ces changements radicaux l'ébranlent. Collectivement éveillés à l'idée d'une nation qui les identifieraient les jeunes découvrent dans l'indépendantisme la possibilité d'être... d'être soi-même, de posséder un pouvoir politique à soi; de vivre collectivement et individuellement... Cette disposition des jeunes québécois n'est pas la résultante d'un climat spontané. Toute l'histoire du nationalisme depuis 1760 révèle « la pulsion collective d'autoconservation du Québec ». Laïcisé, désacralisé, le nationalisme a débouché sur ce dernier quart du vingtième siècle uni-

versellement tendu vers la contestation et l'explosion des mœurs traditionnelles, pour faire du jeune québécois un citoyen à part entière, un participant dans une société nommée. Québec est devenu une réalité, un état, une vie collective dans laquelle on veut s'épanouir.

« La réalité de cette révolution, dit l'auteur, va plus loin et plus profondément que les formes sporadiques de violence extérieure qu'elle peut revêtir à l'occasion. Elle rejoint, en fait, les fibres les plus secrètes de l'inconscient collectif des jeunes, en même temps qu'elle se situe au centre de leurs préoccupations conscientes. »

L'ouvrage de Jacques Lazure est à lire. Ne serait-ce que pour essayer de comprendre la crise actuelle.

La révision constitutionnelle

Marcel Faribault qui publie cette étude aux *Éditions Fides* pose les *premiers fondements* d'une révision constitutionnelle. Pour lui c'est urgent. Et il est essentiel à son avis de préparer l'opinion publique à des questions difficiles, « sur lesquelles elle sera pourtant forcément appelée à porter un jugement lorsqu'on lui présentera une nouvelle constitution, seule alternative possible à la dislocation du pays. »

L'auteur explique pourquoi Québec a rejeté la formule Fulton-Favreau. Il condamne le gouvernement fédéral, responsable d'un immobilisme qui se perpétue en dépit d'une conférence constitutionnelle permanente mise sur pied en 1968, « embourbée dans les méandres désolés et désertiques de la procédure, de l'apathie et de l'indifférence ».

En conclusion M. Faribault propose un cheminement légal qui hâterait les procédures parlementaires si on voulait s'atteler vraiment à la tâche pressante de reviser la constitution canadienne à la satisfaction de tous; plus particulièrement à la satisfaction du Québec; autrement nous nous acheminons vers un cul-de-sac et d'ici deux ans — c'est la limite de temps que prédit M. Faribault — nous devons offrir un projet de révision constitutionnelle raisonnable. Sinon, tout le Canada éclatera.

Des textes d'une valeur permanente que vous pouvez vous procurer aux Editions de l'Action nationale, ou réclamer chez votre libraire :

LIVRES

Allen, Angers, P. Papin Archambault, P. Arès, Bergevin, Anne Bourassa, Laurendeau et Parenteau — <i>La pensée de Henri Bourassa</i> , broché, 245 pages, 1954	\$1.00
Richard Arès — <i>Notre question nationale : Positions de principes</i> , broché, 250 pages, 1946	\$1.00
Richard Arès — <i>Notre question nationale : Positions patriotiques et nationales</i> , broché, 230 pages, 1947	\$1.00
Maxime Raymond — <i>Politique en ligne droite</i> , broché, 240 pages, 1943	\$1.00
Firmin Létourneau : <i>L'U.C.C.</i> , broché, 240 pages	\$1.00
Angers, Filion, Louis Lachance, o.p., Laurendeau, Léger, Pellerin, Sauriol — <i>Pour gagner la paix</i> , broché, 230 pages, 1949	\$1.00
Henri Bourassa — <i>Ecrits sur le séparatisme</i> , numéro spécial de l'Action nationale, 150 pages, 1964	\$1.00
Esdras Minville et autres — <i>L'éducation nationale</i> , numéro spécial de l'Action nationale, 175 pages, 1962	\$1.00
L'Action nationale — <i>50 ans de nationalisme positif</i> (vademecum du nationalisme, 1912-1962, numéro spécial de l'Action nationale, 250 pages, 1963	\$1.50
Minville, Angers, Arès, Laurendeau, Trudeau, Allen, Brunet, Filion, Laporte — <i>Les subventions fédérales, faveur ou piège ?</i> , numéro spécial de l'Action nationale, 135 pages, 1957	\$0.75

BROCHURES

Henri Bourassa — <i>Que seront nos enfants ?</i> (Les conséquences de la guerre totale), 40 pages, 1943	\$0.25
René Chaloult — <i>Pour notre libération</i> (Contre la lâcheté des vieux partis), 32 pages, 1942	\$0.25
Emile Bouvier — <i>Jeunesse et haute politique</i> (à l'occasion du 25e anniversaire de la mort de Paul-Emile Lamarque), 30 pages, 1944	\$0.25
François-Albert Angers — <i>Bilan canadien d'un conflit</i> (La guerre 1939-1945), 46 pages	\$0.25
François-Albert Angers — <i>Est-ce ainsi qu'on fait la guerre sainte ?</i> 21 pages	\$0.25
François-Albert Angers — <i>Le temps est venu pour les Canadiens de mettre le holà</i> (en marge du budget) 28 pages, 1943	\$0.25
Pax Plante — <i>Montréal sous le règne de la pègre</i> , un cahier grand format de 100 pages, 1950	\$1.00
Jean Drapeau — <i>Bâtir</i> , 22 pages, 1964	\$0.25

OUVRAGES RÉCENTS

Depuis 1966, les Éditions de l'Action nationale
ont publié les ouvrages suivants :

Rosaire Morin — L'immigration au Canada, broché, 152 pages, 1966	\$2.00
Rosaire Morin — Réalités et perspectives économiques, 2e éd., broché, 200 pages, 1967	\$2.50
Dominique Beaudin — Le métro de Montréal en photos et en prose, broché, 100 pages dont 50 en rotogravure, couverture en deux couleurs, 1966	\$1.00
Lionel Groulx, ptre — L'homme et l'oeuvre — (13 janvier 1878 — 23 mai 1967), par François-Albert Angers, Guy Frégault, Mme Juliette Lalonde-Rémillard, Michel Brunet, Patrick Allen, Rosario Bilodeau, Benoît Lacroix, Richard Arès, Jean-Pierre Gaboury, Victor Barbeau, Esdras Minville, Pierre Patry, Michel Pelletier, Jean Tétreau, Jean Ethier-Blais, André Major, Jean Marcel, Emile Robichaud, Mme Julia Richer, Madeleine Dionne, Jean Genest. Numéro spécial de L'Action nationale, juin 1968	\$5.00
Gustave Lamarche — Textes et Discussions, 330 pages, 1969	\$5.00
François-Albert Angers — Pour orienter nos libertés (Chez Fides), 280 pages, 1969	\$5.00
Les États Généraux du Canada français :	
Exposés de base et documents de travail 1967	\$3.00
Les Assises nationales 1967	\$3.50
Les Assises nationales 1969	\$5.00
Jules-Bernard Gingras — L'éducation à l'américaine, 2e éd. 1969	\$1.00

Nos annonceurs participent à la vie de la revue ...
Nos lecteurs sont tous intéressés à leur succès ...
Ils les consultent d'abord ...

RÉPERTOIRE DES RUBRIQUES

Assurances générales

Magasin à rayons

Assurance-vie

Nutrition

Coopératives

Photographie

Éditions

Placements

Épiciers en gros

Quincaillerie

Imprimeries

Sociétés Nationales

NOS ANNONCEURS

RÉPERTOIRE DES NOMS

- | | |
|------------------------------|--|
| Alliance Mutuelle-vie | Jacques-Cartier (Imprimerie) |
| | Jasmin, Alban |
| Barbeau, Raymond | |
| Béland, Jacques | Lanthier, Roger |
| Bellefleur, Gustave | Laparé, Fernand |
| Bertrand, Guy | La Solidarité |
| | Laviolette, Ronald E. |
| Cadieux, Gilles | L'Économie Mutuelle |
| Camus, Raymond | Lemire, Georges |
| Caisse Populaire | Létourneau, Bernard |
| St-Jean-Baptiste de La Salle | |
| Caisse Populaire St-Maxime | Maranda, Jean-Hubert |
| de Ville Lemoyne | Montréal Oxygène |
| Canadienne Mercantile | |
| Canadienne Nationale | Paquette, André |
| Chevrier, J.-Normand | Pinsonnault, Pothier, Bégin
& Delisle |
| | Pinsonnault, Guy |
| Deschênes, De Grandpré, | Pomponnette (Bijouterie) |
| Colas, Godin, Lapointe | Provigo Inc. |
| Desforges, Robert | |
| Dorais, Jean-Louis | Richard, Clément |
| Dubé, Oscar & Cie Inc. | Robillard, Michel |
| Dupuis Frères Ltée | Roy, Édouard |
| | Roy, J.-Émile |
| Fédération de Montréal des | |
| Caisses Desjardins | Séguin, Paul-Émile |
| Fédération des | Splendide (Brassière) |
| Magasins Co-Op | |
| Fides | |
| | Thérien Frères |
| Générale de Commerce | Trudeau, Maurice |
| Groulx, Yvon | |
| Groupe Commerce | Union du Canada |
| | |
| Houde, G.-E. | Viau, Lucien |
| | Victory (Convoyeurs) |

Les résultats 1969 du **GROUPE COMMERCE** confirment votre confiance!

\$33,000,000

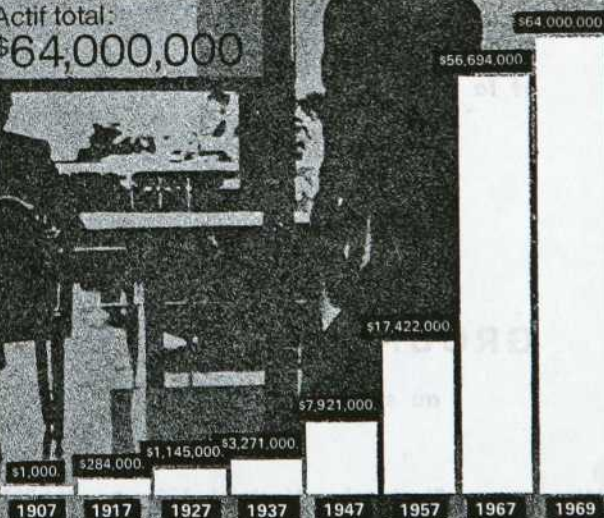
de primes
souscrites en 1 an

300,000

assurés

Actif total:

\$64,000,000



LE GROUPE Commerce

COMPAGNIES D'ASSURANCE CANADIENNES *Siège Social St-Hyacinthe, Qué.*
GÉNÉRALE DE COMMERCE — CANADIENNE MERCANTILE — CANADIENNE NATIONALE

L'  CONOMIE
MUTUELLE D'ASSURANCE

(compagnie d'assurance-vie)

fait partie avec

la Société Nationale de Fiducie

et la Société Nationale d'Assurances

(assurances générales)

d'un

GROUPE DE POINTE

au service du Québec

385 est, rue Sherbrooke, Montréal 129 • 844-2050

LE GROUPE 

ASSURANCES GÉNÉRALES

ROGER LANTHIER & FILS

655, chemin Bord de l'eau, St-Lambert, 671-4828 - 878-2455

ASSURANCES-VIE

Alliance
l'essentiel d'abord
mutuelle-vie

UNION DU CANADA

Assurance-vie

Siège social : 325, rue Dalhousie, Ottawa 2, Canada

COOPÉRATIVES

Hommage des

MAGASINS CO-OP

Jacques Towner, gérant général

260, rue Paradis, Québec 8, Qué.

— 681-0261

LA CAISSE POPULAIRE ST-MAXIME

de Ville Lemoyne

Paul Asselin, Président

Maurice Côté, Gérant

194, rue Charron, Ville Lemoyne, 671-2845

Hommage de la Fédération de Montréal des Caisses Desjardins

CAISSE POPULAIRE ST-JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE

4023, rue Hochelaga, Montréal

Téléphone : 255-7767-68

ÉDITIONS

Viennent de paraître aux Éditions

3 nouveaux ouvrages historiques

FIDES

HISTOIRE ÉCONOMIQUE
ET UNITÉ CANADIENNE

par Albert Faucher

relié — 296 pages — \$8.00

LE PRÊTRE QUÉBÉCOIS À LA FIN DU XIX^e SIÈCLE

par Rolland Litalien

relié — Index — 219 pages — \$8.00

HISTOIRE DE MONTRÉAL tome 2

par Robert Rumilly

Édition reliée : \$10.00 — Édition brochée : \$7.00

En vente dans toutes les librairies et à

245 est, boul. Dorchester, Montréal 129 — *861-9621

accessible par deux stations de métro :

Berri et Champ-de-Mars

FIDES

ÉPICIER EN GROS

PROVIGO INC.

Distributeur produits alimentaires

611, rue du Marché Central, Montréal

Tél. : 384-7121

IMPRIMERIES



388-5781 8125, rue Saint-Laurent

Montréal 351, Qué.

J. ÉMILE ROY & FILS

Imprimeurs depuis 1896

265 ouest, rue Vitré

Montréal 128 Tél. : 861-1888

IMPRIMERIE

JACQUES-CARTIER INC.

Imprimeurs-lithographes

Service d'artistes

8477, 8e ave, Mtl 455 - 729-2891

NUTRITION

Aliments - Santé

CLINIQUE BARBEAU

Nutrition naturiste

1044 ouest, avenue Laurier

Montréal 153 - Tél. 273-1561

HOMMAGE D'UN AMI



*Page(s) manquante(s)
ou non-numérisée(s)*

Veillez vous informer auprès du personnel de BAnQ
en utilisant le formulaire de référence à distance, qui se trouve en ligne :

https://www.banq.qc.ca/formulaires/formulaire_reference/index.html

ou par téléphone 1-800-363-9028

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

LES AMIS DE LA REVUE

Dr JACQUES BÉLAND
chirurgien-dentiste
6558, boul. Monk
Montréal 206 - 768-4311

GUY BERTRAND &
CLÉMENT RICHARD, avocats
Edifice La Laurentienne, suite 705
500 est, Grande-Allée, Québec
529-2168

LA BRASSIÈRE SPLENDIDE INC.
3580, rue Masson
727-8210 - 727-8236

Convoyeurs et Machines
VICTORY INC.
250, rue Rose-de-Lima - 933-1138

ROBERT DESFORGES & CIE
Comptables agréés
210 ouest, boul. Crémazie, Mtl
388-5738

JEAN-LOUIS DORAIS, avocat
57 ouest, rue Saint-Jacques
845-1336

Dr ALBAN JASMIN
7541, boulevard LaSalle
Un sympathisant de toujours

JEAN-HUBERT MARANDA, avocat
325 est, boul. St-Joseph
Montréal - 288-4254

PINSONNAULT, POTHIER,
BÉGIN & DELISLE
Avocats et procureurs
75 est, Grande-Allée, Québec 4
Tél. : 529-9787

PAUL-ÉMILE SÉGUIN, Notaire
6276, rue St-Hubert
Montréal - 271-8739

LUCIEN VIAU & ASSOCIÉS
comptables agréés
210 ouest, boul. Crémazie
Montréal - 388-9251

Hommage de
GUSTAVE BELLEFLEUR

BIJOUTERIE POMPONNETTE INC.
J. Brassard, prés.

256 est, rue Ste-Catherine
861-9293

NORMAND CHEVRIER, Opticien
537, rue Cherrier, Montréal
Téléphones :
Bur. : 845-2673 - Rés. : 334-5832

Deschênes, De Grandpré,
Colas, Godin, Lapointe

ANDRÉ PAQUETTE
Avocats

Place Victoria - 878-4311

GROULX & CADIEUX
Notaires
4416, boul. Pie IX, Montréal
Tél. : 254-9435

RONALD-E. LAVIOLETTE, Notaire
1259, rue Berri, suite 230
Montréal - 842-6848

MONTRÉAL OXYGÈNE INC.
4890, 5e ave, Rosemont
527-3656
Geo.-E. Houde, président

PHARMACIE LÉTOURNEAU
3828, boul. Décarie
Montréal - 484-7311

MICHEL ROBILLARD, Notaire
2650 est, rue Beaubien
Montréal - 728-4541

MAURICE TRUDEAU, C.R.
57 ouest, rue Saint-Jacques
Montréal - 288-4186

HOMMAGE D'UN AMI

NOUS ACCUSONS RÉCEPTION

DES OUVRAGES SUIVANTS :

Jacques Benoit — <i>Patience et firlipon</i> (roman d'amour) — Les Éditions du Jour, 1651, rue Saint-Denis, Montréal 129, 183 pp., 1970	\$3.00
Dr André Boudreau, m.d. — <i>Connaissance de la drogue</i> — Les Éditions du Jour, 1651, rue Saint-Denis, Montréal 129, 204 pp., 1970	\$3.00
Suzanne Monange et Solange Chaput Rolland — <i>Une cuisine toute simple</i> — Les Éditions du Jour, 1651, rue Saint-Denis, Montréal 129, 144 pp., 1970	\$3.00
Paul Leduc, l.s.p. — <i>Vos aliments sont empoisonnés</i> — Les Éditions du Jour, 1651, rue Saint-Denis, Montréal 129, 174 pp., 1970	\$3.00
Serge Mongeau, m.d. — <i>Kidnappé par la police</i> — Les Éditions du Jour, 1651, rue Saint-Denis, Montréal 129, 128 pp., 1970	\$2.00
Victor-Lévy Beaulieu — <i>Jos connaissant</i> — Collection : les romanciers du jour — Les Éditions du Jour, 1651, rue Saint-Denis, Montréal 129, 250 pp., 1970	\$3.00
Gilles Marsolais — <i>Les matins saillants</i> — Collection : les poètes du jour — Les Éditions du Jour, 1651, rue Saint-Denis, Montréal 129, 50 pp., 1970	\$2.00
Vincent Lemieux, Marcel Gilbert et André Blais — <i>Une élection de réaligement — L'élection générale du 29 avril 1970 au Québec</i> — Les Cahiers de Cité-Libre — Les Éditions du Jour, 1651, rue Saint-Denis, Montréal 129, 182 pp., 1970	\$2.50

Lecture Québec — Collection dirigée par Serge Losique :

Gérard Bessette — <i>Le libraire</i> — présenté et annoté par Jacques Allard — 102 pp., 1970	
Jacques Languirand — <i>Les grands départs</i> — présenté et annoté par Renald Bérubé — 140 pp., 1970;	
Françoise Loranger — <i>Une maison... un jour...</i> présenté et annoté par Jean-Cléo Godin, 215 pp., 1970; — Les Éditions du renouveau pédagogique inc., 8955, rue Saint-Laurent, Montréal.	
Nicole Brossard — <i>Un livre</i> (roman) — Les Éditions du Jour, 1651, rue Saint-Denis, Montréal 129, 100 pp., 1970	\$2.50
Jacques Ferron — <i>Le salut de l'Irlande</i> (roman) — Les Éditions du Jour, 1651, rue Saint-Denis, Montréal 129, 222 pp., 1970	\$3.00
Ephrem Longpré — <i>un mystique franciscain de notre temps. Journal spirituel et lettres</i> présentés par Edouard Parent, o.f.m. — Bibliothèque de spiritualité — Éditions Beauchesne et ses fils, Paris, 1969, 323 pp.	

L'ACTION NATIONALE

REVUE MENSUELLE (sauf en juillet et août)

DIRECTION

PATRICK ALLEN — JEAN GENEST

Rédaction et administration : C.P. 189, Station N, Montréal ou
235 est, boul. Dorchester, ch. 504. Tél. de 2 à 6 : 866-8034

Abonnement : \$7.00 par année. Au coût réel : \$10.00

Les articles de la revue sont répertoriés dans le CANADIAN PERIODICAL INDEX, publication de l'Ass. Can. des Bibliothèques, l'INDEX ANALYTIQUE de la bibliothèque de l'Université Laval et du service des bibliothèques de la Fédération des Collèges Classiques, et dans la revue CULTURE.

LA LIGUE D'ACTION NATIONALE

PRÉSIDENT : M. François-Albert Angers

1ère VICE-PRÉSIDENTE : Mme Julia Richer

2e VICE-PRÉSIDENT : M. Yvon Groulx

SECRÉTAIRE : M. Michel Brochu

TRÉSORIER : M. Rodolphe Laplante

DIRECTEURS : MM. René Chaloult, Richard Arès, S.J., Dominique Beaudin, Albert Rioux, Jean-Marc Léger, Gaétan Legault, Luc Mercier, Jean Genest, Patrick Allen, Jean Mercier, Claude Trottier, Michel Brochu, Yvon Groulx, Thomas Bertrand, Rosaire Morin, Jean Marcel, Mme Paul Normand.

Où trouver L'Action Nationale?

À MONTRÉAL : Fides, 245 est, boul. Dorchester

Librairie Déom, 1247, rue St-Denis

Librairie Hachette, 554 est, rue Ste-Catherine

Librairie Tranquille, 67 ouest, rue Ste-Catherine

À QUÉBEC : Librairie de l'Action Sociale Catholique,
Place Jean-Talon

**AVEZ-VOUS DÉJÀ PASSÉ DES TESTS D'ORIENTATION
SUSCEPTIBLES DE VOUS RENSEIGNER**

- sur vos forces ou faiblesses comme vendeur ?
 - Capacité intellectuelle
 - Dynamisme
 - Prudence et impulsivité
 - Relations interpersonnelles
 - Capacité de service
 - Imagination
 - Persuasion
 - Organisation du travail
 - Aptitude au calcul
 - Désir de vous instruire
 - Facilité de langage
 - Solution de problèmes
 - Esprit d'observation
 - Souplesse
 - Capacité à dominer
 - Stabilité émotive
 - Sociabilité
 - Sens des responsabilités
- sur le genre de vente qui convient le mieux à votre personnalité ?
 - sur la possibilité de retirer un revenu compatible avec vos capacités ?

Sans aucune obligation financière ou morale de votre part, nous serons heureux de vous aider si votre degré d'instruction est jugé satisfaisant pour subir ces 6 tests.

**UNE FORMULE D'INSCRIPTION VOUS SERA ENVOYÉE
SUR DEMANDE.**

**L'ANALYSE GRAPHIQUE ET ÉCRITE DE VOS TESTS
VOUS SERA REMISE.**

GÉRARD GODBOUT, ADM. A. DIRECTEUR DES VENTES

La Solidarité
COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

925, chemin St-Louis

Québec